

Supplément auto

MIDI
 LE PLUS GRAND "BLUE BOX" PARISIENNE INNOVATION À ORAN
 LE DYNAMISME DOUBLE D'UN CONCEPT
 ÉLU VÉHICULE DE L'ANNÉE 2007
LE FORD S-MAX FAIT SON ENTRÉE EN ALGÉRIE
 E
 LE SALON INTERNATIONAL DE L'ART DÉCORÉ ET LA BIEN-ÊTRE ALI 99 MARINI



ÉLU VÉHICULE DE L'ANNÉE 2007

LE FORD S-MAX FAIT SON ENTRÉE EN ALGÉRIE

Lire en pages 11, 12 et 13

11 DÉCEMBRE 1960

DES HISTORIENS ET TÉMOINS RACONTENT

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 534 Jeudi 11 décembre 2008 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BÉCHAR

SAISIE DE 8,6 TONNES DE DROGUE

Page 24

60 ANS APRÈS LEUR PROCLAMATION À L'ONU

DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE : ÉTAT DES LIEUX

Lire en pages 4 et 5



Billal B.



CONCERT HOMMAGE À KAMEL MESSAOUDI AU COMPLEXE LAADI-FLICI

LA VOIX DES JEUNES DANS L'ADVERSITÉ

Lire en page 14



CHAMPIONNAT DI : DEMAIN MATCH RETARD RCK-ESS

KOUBA VEUT CONFIRMER

Lire en page 19

D.R.

D.R.

CONFLIT DU SAHARA-OCCIDENTAL

LA FRANCE INTERPELLÉE

Le régime marocain bloque actuellement les négociations directes ouvertes sous l'égide de l'ONU.

PAR AMEL BENHOCINE

Selon la secrétaire générale de l'Union des Femmes Sahraouies, Mme Fatma Mahdi, la France en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'Onu, doit œuvrer pour créer les conditions favorables afin que le peuple sahraoui puisse exercer en toute liberté son droit à l'autodétermination. « *La France, pays ayant une longue tradition en matière des droits de l'homme doit œuvrer pour créer les conditions favorables afin que le peuple sahraoui puisse exercer en toute liberté son droit à l'autodétermination. La France peut assumer ce rôle dans le cadre du respect des principes de la justice internationale, des droits de l'homme et de la consécration de la paix* » a déclaré, mardi à Paris, Mme Mahdi.

En effet, la S.G de l'UNFS, qui

a animé une conférence de presse en présence des militantes de la cause sahraouie, a précisé que les relations existant entre le Maroc et la France ne peuvent être établies et renforcées au détriment du peuple sahraoui qui n'aspire qu'à exercer son droit à l'autodétermination pour choisir en toute liberté et sans aucune contrainte son avenir. « *Nous sommes convaincues qu'aucune solution ne peut être imposée à un peuple sans sa volonté* » souligne-t-elle. Selon cette dernière, le régime marocain bloque actuellement les négociations directes ouvertes sous l'égide de l'ONU. « *Nous n'avons aucun problème avec le peuple marocain. C'est le régime chérifien qui s'oppose à l'exercice de notre droit et à la légitimité internationale* » a-t-elle indiqué.

Il est à rappeler que le Sahara occidental, ancienne colonie espagnole, a été occupé par le Maroc en 1975. Le Front Polisario, soutenu par l'Algérie, a combattu pour l'indépendance du territoire jusqu'à la conclusion d'un cessez-le-feu en 1991. Aujourd'hui, le Polisario réclame un référendum d'autodétermination, sous l'égide de l'ONU, qui

laisserait aux électeurs sahraouis le choix entre trois options: rattachement au Maroc, indépendance ou autonomie sous souveraineté marocaine.

Le Maroc, de son côté, s'entend à sa proposition d'une autonomie sous souveraineté marocaine, seule voie possible selon lui vers une "paix des braves". Par ailleurs, la représentante de l'UNFS, invitée par la Commission des droits des femmes du Parlement européen, a pris part à la réunion de l'Internationale Socialiste pour la femme au Mexique puis à Bruxelles, et récemment en France. En dressant le bilan de cette tournée, Mme Mahdi a indiqué que ces rencontres ont été autant d'opportunités pour plaider la cause sahraouie et faire entendre la voix de ce peuple en lutte. « *Nous avons fait entendre notre voix et défendu notre cause en apportant des témoignages vivants sur les réalités que vit notre peuple. Nous ne voulons nullement contraindre aucune partie à prendre une quelconque position. Nous avons été agréablement surprises par la disponibilité des parties que nous avons*



rencontrées en dépit de leurs agendas et de l'actualité chargée. Ceci montre toute la considération et l'intérêt portés à notre cause" a-t-elle martelé.

Mme Fatma Mahdi s'est dite optimiste pour l'avenir. « *Notre optimisme est puisé dans notre aspiration à la paix, à la liberté, au respect et à la dignité. Ceci crée en nous une forte détermination et résolution à poursuivre*

notre combat jusqu'à la concrétisation de nos objectifs nationaux» déclare-t-elle. A noter enfin que, depuis juin 2007, le Maroc et le Front indépendantiste du Polisario ont mené quatre rounds de négociations à Manhasset, près de New York sans résultat tangible. Une nouvelle série de négociations est prévue à une date non précisée. **A. B.**

EXACTIONS MAROCAINES

TROIS MILITANTES SAHRAOUIES TÉMOIGNENT

Fatma Mahdi, Nadjet Khnabila et Khadidja Moutik, trois combattantes sahraouies, livrent des témoignages poignants sur la situation dans les territoires occupés et sur la répression que subissent leurs frères de la part du régime marocain. Les trois femmes ont eu des itinéraires différents mais ont vécu les mêmes souffrances et aspirent à un même objectif : la mise en œuvre de leur droit à leur autodétermination et leur droit à un Etat indépendant.

Fatma Mahdi est aujourd'hui la secrétaire générale de l'Union des femmes sahraouies. Cette native de la ville de Smara s'est trouvée contrainte de fuir Gelta Zemmour où elle vivait avec sa famille, après l'invasion marocaine en décembre 1975 et le bombardement de cette localité sahraouie. Mme Fatma se retrouve dans un camp de réfugiés où elle a appris à vivre, à combattre et à se former politiquement. « *J'ai décidé de m'investir dans les activités politiques et sociales en intégrant l'Union des femmes sahraouies pour contribuer à la défense de notre cause* » explique-t-elle. Cette militante a été chargée

de l'administration au sein de cette organisation, tout en poursuivant ses études, puisqu'elle est titulaire d'un diplôme en coopération et relations internationales en Espagne. Elue au poste de SG de l'Union des femmes sahraouies en 2003 puis en 2007, Fatma Mahdi se consacre pleinement au développement de la vie sociale et à la mise en place de l'organisation de la vie quotidienne dans les camps de réfugiés.

De son côté, Nadjet Khnabila, 53 ans, native de Layoune, vivait en France depuis 1977 avec son époux. Le couple n'a jamais caché son militantisme pour la cause nationale. Elle participait régulièrement aux manifestations du 1er mai à Paris, et particulièrement à la journée dédiée aux disparus sahraouis. Durant l'été 1982, alors qu'ils se trouvaient en vacances familiales à Guelmine, Mme Nadjet et son époux sont enlevés par la police marocaine, au lendemain d'une manifestation en faveur de la cause sahraouie. Le couple subit les pires tortures à Agadir, avant d'être transférés à la prison de Kalaât M'gouma où ils vont y

croupir jusqu'en 1991. Libérée sous les pressions internationales, Mme Nadjet a repris depuis son combat pour se consacrer à la cause des siens. Aujourd'hui, elle est membre du Comité sahraoui pour le soutien à l'autodétermination au Sahara Occidental.

Pour sa part, Khadidja Moutik réside à Guelmine, au sud du Maroc. Elle est issue d'une famille qui a subi les exactions des forces répressives chérifiennes. Son père, enrôlé de force dans l'armée marocaine, meurt en 1973 dans des conditions suspectes. Sa mère a été enlevée et portée disparue durant 7 mois en 1980. Ses trois frères ont été arrêtés pour avoir revendiqué l'indépendance de leur pays et condamnés à plusieurs années de prison. Mme Khadidja témoigne du rôle de la femme sahraouie dans une lutte sur tous les fronts afin de préparer les conditions idoines du futur Etat sahraoui indépendant. « *Les femmes représentent 11% des membres du gouvernement et 34% du Parlement national* » précise-t-elle. Pour avoir défendu les droits de ses frères sahraouis, elle n'a pas cessé de subir

les exactions et les brimades de la part de l'administration marocaine. Arrestations, tortures, licenciements abusifs, blocages de salaires, jugements iniques se sont succédés au point où en 1999, l'administration a tenté de l'interner pour maladie mentale. La brave combattante a observé une grève de la faim durant 45 jours. En novembre dernier, de retour de Mauritanie, elle est arrêtée au poste frontière marocain d'El Gargarat, au Sahara Occidental, où elle a été transférée à Dakhla pour subir deux interrogatoires avant d'être relâchée le lendemain. « *Nous vivons l'enfer au Maroc* » s'indigne-t-elle. Par ailleurs, les trois femmes viennent d'être reçues à Bruxelles au Parlement européen par la Commission des droits de la femme et des groupes politiques. Elles ont également rencontré, en France, des associations féminines et de droits de l'Homme, des partis politiques, des élus et des syndicats. « *Nous apportons un message de paix et d'espoir* » déclarent-t-elles.

A. B.

AUGMENTATION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

RISQUE MAJEUR DE PERTURBATIONS DANS LA DISTRIBUTION

PAR LAMIA BRAHIMI

La consommation d'électricité et de gaz connaîtra une croissance non négligeable au cours de la prochaine décennie selon une étude rendue publique au début de cette semaine par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG). Le problème ne se pose pas en ce qui concerne le gaz puisque la production nationale est susceptible de couvrir les besoins du marché même s'ils se voient tripler. Ceci n'est pas le cas de l'électricité puisque, déjà, des perturbations sont régulièrement enregistrées

avec le taux actuel de consommation. L'étude en question a avancé la nécessité d'augmenter la production à partir de l'année 2013 de quelques 800 MW pour une estimation minimale et de 1200 MW pour une maximale. Ce qui implique la création de nouvelles centrales électriques, notamment si les groupes de production en fin de vie sont pris en compte. Si un tel projet n'était pas un « grand deal » aux temps du « baril à 100 dollars », il peut présenter un vrai poids pour les investissements de l'Etat avec la dégringolade des prix du pétrole.

Prenant en considération les projets de centrales électriques en

cours de réalisation, la capacité de production doit atteindre les 9.800 MW d'ici l'année 2017. Le besoin en cette énergie dépasse cependant la production, puisque la même étude indique une moyenne de 11.800 MW. Le déficit sera ainsi de 2.000 MW si nos centrales n'arrivent pas à produire les 11.800 MW.

La consommation de gaz connaîtra aussi, comme déjà indiqué, une forte hausse. Elle risque selon l'étude de la CREG de doubler, voir tripler pour la décennie à venir. La consommation pour l'année 2007 a été estimée à 25,6 milliards de m3. Les prévisions de ladite étude parlent d'un taux

variant de 49,6 milliards à 67,1 milliards de m3. Les spécialistes de la CREG dans leurs prévisions pour la consommation à l'horizon 2017 ont dressé trois scénarios : un minimal, un moyen et un maximal. Le premier prédit un taux de 49,6 milliards de m3, le second 55,2 milliards de m3, le dernier en prédit 67,1 m3.

La montée des taux de consommation sera le résultat de la progression des investissements et des gros projets en cours de réalisation. Elle demeure, ainsi, conditionnée par leurs concrétisation et achèvement. La situation actuelle est loin d'être stable. Les horizons économiques

de l'Algérie dépendent du développement des cours de l'or noir. Si ces derniers regagnent de la valeur sur les marchés internationaux, les prévisions, quant aux investissements resteront inchangées. Si la dégringolade persiste l'Etat ne sera plus en mesure de mettre la main à la poche aussi généreusement qu'il ne le fait actuellement.

Il est à noter que la consommation en gaz est en constante croissance ces dernières années. Cette augmentation est de l'ordre de 7,4% par rapport à l'année 2007 et de 11,7% par rapport à l'année 2006.

L. B.

CÉLÉBRATION DU 11 DÉCEMBRE 1960

DES HISTORIENS ET DES ACTEURS RACONTENT

Des rassemblements populaires de différentes couches de la société eurent lieu dans les places publiques à travers toutes les villes algériennes.

PAR YAZID BOULAOUCHE.

« **L**e 11 Décembre 1960 était la concrétisation sur le terrain de la vraie lecture de la Déclaration de 1er Novembre 1954. » C'est là une des déclarations du Dr Mohamed Lahcen Zeghidi, lors d'une conférence animée hier à l'occasion de la commémoration du 48ème anniversaire des manifestations sanglantes du 11 décembre 1960. À l'initiative de l'association Machaâl Ech-Chahid, la conférence était animée par des professeurs universitaires et des anciens et anciennes combattants, au lycée Hassiba-Ben-Bouali à Kouba. Le professeur d'histoire M. Zeghidi a estimé que ces manifesta-



tions et la répression qu'elles ont générée à travers le pays de par leur large couverture par les médias internationaux ont « faussé tous les calculs au général de Gaulle ». Il a rappelé que de Gaulle, qui voulait domestiquer la Révolution pour lui porter un ultime coup militaire, à travers les « fausses négociations » de Melun en juin 1960, l'appel à la « paix des braves » et la proposition de cessez-le-feu locaux, a mesuré son échec total après les manifestations qui ont commencé à Aïn Témouchent, le 9 décembre,

pour s'étendre à toutes les villes d'Algérie les jours suivants. Pour ces raisons, ce dernier n'admet pas la limitation de la commémoration de ce mouvement au 11 décembre 1960 uniquement mais à tout le mois de décembre 1960.

En décembre 1960, il y avait trois fronts, celui de De Gaulle, le front des colons et le Front de libération nationale (FLN). Ces trois fronts ont formé les mouvements de décembre 1960, a constaté l'historien. Aux manifestations de soutien à la politique de de Gaulle du 9

décembre, puis à celles des colons le 10 du même mois, succédèrent les manifestations populaires sous la direction du Front de libération nationale le 11 décembre pour exprimer l'unité du pays et le rassemblement du peuple autour de la Révolution, pour revendiquer l'indépendance totale.

Des rassemblements populaires de différentes couches de la société eurent lieu dans les places publiques à travers toutes les villes algériennes. Ainsi à Alger, la place du Champ de manœuvres (1er Mai actuellement) connut une densité populaire soudée et mobilisée derrière le drapeau national et les slogans de l'Indépendance et longue vie au Front de libération nationale. Elles envahirent la rue Michelet (Didouche Mourad actuellement) et affrontèrent les forces coloniales et les colons manifestants.

Les manifestations s'étendirent à tous les quartiers populaires d'Alger. Les slogans étaient unis autour de la levée du drapeau national, le Front de libération nationale, le Gouvernement Provisoire et Vive l'Algérie. Les manifestations qui durèrent plus d'une semaine, s'étendirent également à plusieurs

villes algériennes et portaient les mêmes slogans.

Après la victoire politique flagrante réalisée par le FLN, en réponse à la politique de de Gaulle et des colons, le président du Gouvernement provisoire Ferhat Abbès prononça le 16/12/1960 un discours sous forme d'appel dans lequel il loua le courage du peuple et son attachement à l'indépendance nationale, qui a mis en échec la politique colonialiste et les crimes commis contre les civils isolés. Depuis, de Gaulle a commencé à comprendre que la seule solution à la question algérienne réside dans l'ouverture de négociations avec le FLN.

Les conférenciers n'ont pas raté l'occasion pour rendre un grand hommage à la femme algérienne durant ces manifestations, et les défis qu'elle a relevés contre le colon français pendant la Guerre de libération. « Son effort, son abnégation, son patriotisme, son engagement sont aujourd'hui un exemple pour les autres femmes de par le monde engagées dans un combat pour la libération de leurs patries ».

Y. B.

APRÈS L'ÉMOI SUSCITÉ PAR LA PROFANATION DE 500 TOMBES MUSULMANES

Une organisation revendique une journée pour les musulmans de France

DE NOTRE CORRESPONDANT À PARIS MOUNIR CHERIFFA

Le Rassemblement des musulmans de France (RMF), une des principales organisations musulmanes françaises, a demandé hier l'instauration d'une journée nationale dédiée à la « mémoire des musulmans de France », suite à la profanation de 500 tombes musulmanes dans le cimetière militaire de la ville d'Arras dans le Nord. Faisant partie du Conseil français du culte musulman (CFCM), le Rassemblement des musulmans de France, veut « sensibiliser les jeunes sur la contribution des musulmans qui sont tombés au champ d'honneur pour défendre la dignité de leur nation, la France, et la liberté de tous les Français, quelles que soient leur religion ou leur croyance », a-t-il déclaré non sans condamner « fermement et inlassablement ces actes lâches et ignobles », les actes de profanation de 500 tombes musulmanes dans la nuit de dimanche à lundi. Si la classe politique a été unanime pour condam-

ner à la hauteur de la barbarie de ces actes de profanation, l'idée d'instaurer une journée à la mémoire des musulmans morts pour la France n'enchant pas beaucoup de monde. En clair, l'émoi suscité par un tel acte de sauvagerie ne justifie pas pour autant que les musulmans méritent une journée de commémoration. C'est en gros le sentiment général qui émane des témoignages que nous avons recueillis. « Les commémorations existent déjà pour tous les Français morts au combat, à savoir le 11 novembre. « En république on est d'abord français et ensuite chrétiens, juifs ou musulmans » soutient Hervé, un retraité de la poste que nous avons approché. Discutant autour d'un café, les langues se délient. « Les commémorations et cérémonies diverses pour les victimes de guerre doivent intégrer toutes les religions et ceci doit être souligné dans les discours d'autorité. Les Musulmans qui se sont battus pour la France ont autant de droits que les autres, même s'il faut bien reconnaître que dans ce domaine, la France est loin d'avoir été à la hauteur. Ceci

dit, les journées de la mémoire existent déjà avec le 11 novembre et le 8 mai. Mais, nous devons un profond respect pour ces combattants musulmans sans qui la France ne serait pas ce qu'elle est », souligne pour sa part Michel.

Geste symbolique

Mohammed Moussaoui, président du Conseil français du culte musulman, a souhaité pour sa part que le chef de l'Etat français Nicolas Sarkozy se rende au cimetière militaire près d'Arras où 500 tombes musulmanes ont été profanées. « Nous souhaitons que le président de la République se rende au cimetière militaire, vu l'ampleur de la profanation. Sa venue serait un geste fort et hautement symbolique », a-t-il suggéré. Ajoutant que « Ces hommes d'honneur dont les tombes ont été profanées se sont battus pour la France, et les agresseurs non seulement ont insulté leur mémoire, mais ils ont insulté la mémoire de l'ensemble des anciens combattants de France. C'est une insulte à la République

française », a-t-il ajouté. « Que le président de la République fasse ce geste serait quelque chose de très significatif vis-à-vis de la communauté musulmane qui a été grandement touchée par cette profanation qui a lieu le jour de l'Aïd El-Kebir, grande fête musulmane », a-t-il soutenu. Le Président français a fait part de « sa profonde indignation » et de « sa vive émotion ». « Cet acte abject et révoltant, après celui d'avril dernier, est l'expression d'un racisme répugnant dirigé contre la communauté musulmane de France ». Nicolas Sarkozy affirme « partager la douleur des musulmans de France » et « les assure de toute sa sympathie ». Au-delà des traditionnelles condamnations de circonstance, Sarkozy ira-t-il jusqu'à faire le geste d'honorer la mémoire des combattants musulmans souillées par les profanateurs ? Rien n'est moins sûr.

Ceci dit, l'on serait curieux de savoir si Sarkozy aurait fait ce geste si les 500 tombes des soldats profanées étaient d'origine juive ?

M. C.

JOURNÉE "AGRICULTURE ALGÉRIE" À LONDRES EN JANVIER 2009

UNE AUBAINE POUR LES EXPORTATEURS NATIONAUX

PAR AMAR AOUIMER

Des exportateurs algériens de produits agricoles vont participer, à la fin janvier 2009 à Londres, à une journée spéciale sur l'agriculture algérienne afin de promouvoir le label national très prisé en Europe en dépit du manque d'informations sur la production agricole nationale à l'étranger, notamment dans les manifestations économiques et commerciales, ainsi que les foires et salons internationaux.

L'organisation de cette journée interviendra, selon Optimexport, à la suite de la participation des exportateurs algériens, et notamment en raison de l'écho favorable

enregistré par les produits agricoles auprès des opérateurs britanniques lors du salon international "World Fruit and Vegetable" qui s'est déroulé dans la capitale anglaise en octobre dernier.

Les activités inhérentes à cette journée destinée à promouvoir les produits agricoles frais s'articulent autour de trois axes, à savoir une rencontre entre les opérateurs algériens et les entrepreneurs britanniques, des rencontres de mise en relations d'affaire entre les hommes d'affaires et investisseurs britanniques portant sur les opportunités d'exportation ou de partenariat.

Il s'agit également de faire une visite de différents sites, tels que

les centres de grossistes de fruits et légumes, les supermarchés, les infrastructures de stockage et le fret.

Pour attirer les investisseurs et hommes d'affaires britanniques et les impliquer dans des projets en Algérie, Optimexport avance quelques données essentielles pour stimuler les opportunités existantes en Algérie en rappelant que « le pays est déconnecté de la crise financière alors que le dinar est resté une monnaie inconvertible. La banque centrale a observé la plus grande orthodoxie

dans le placement des réserves de change tandis que l'aventure du fonds souverain a été rejetée. L'Algérie n'a pas de marché finan-

cier local et n'enregistre aucune entrée de capitaux financiers. Elle n'a pas à craindre leur retrait ».

Par contre, Optimexport demeure réaliste et dresse un tableau des facteurs susceptibles d'altérer l'économie algérienne en précisant que « le pays est sensible au ralentissement économique en énumérant les facteurs clés, tels que les cours du pétrole en baisse, le risque de disparition de l'excédent commercial dans le cas où les importations ne sont pas mieux maîtrisées ».

Enfin, Optimexport aborde d'autres indicateurs négatifs tels que « le risque de disparition de l'excédent budgétaire et l'éventualité d'une limitation forcée des

dépenses publiques pouvant entraîner une diminution de la croissance et des investissements ».

En revanche, cet organisme estime que « l'Algérie dispose de plus de 200 milliards de réserves au sens large et bénéficie actuellement de la baisse de l'euro (56 % des importations) ». Par ailleurs, Optimexport organisera une rencontre régionale à Annaba au profit des petites et moyennes entreprises exportatrices hors hydrocarbures où il sera question de lancer un appel à candidature aux PME exportatrices publiques et privées, désirent être accompagnées dans le cadre du programme Optimexport.

A. A.

60 ANS APRÈS LEUR DROITS DE L'HOMME

La déclaration universelle des droits de l'Homme a 60 ans. Durant cette période bien des exactions ont été commises par des pays promoteurs des droits de l'Homme. La guerre du Vietnam, la répression de la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris, l'institutionnalisation de la torture et autres très graves atteintes à

la dignité humaine ont été pratiqués par des généraux et cautionnés par des politiques français, américains, britanniques. Aujourd'hui, une nouvelle génération de décideurs occidentaux se posent en donneurs de leçon sur la question des droits de l'homme, critiquent les gouvernements du tiers monde et dénoncent un déficit en

IL FAUT DONNER LE TEMPS AU TEMPS

PAR S. BELHOCINE

L'Algérie a, à ce jour signé, pas moins de seize conventions en matière de droits de l'homme.

Pour l'ambassadeur Idriss Jazairy, représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, qui intervenait le 8 juillet dernier devant la commission des droits de l'homme de cette Institution internationale, « notre pays a progressé considérablement en matière des droits de l'homme », a-t-il déclaré. « Mais nous savons qu'il reste un long chemin à parcourir », avouera-t-il. L'Algérie, comme tout état signataire de la convention des droits de l'enfant, n'a pas manqué d'élaborer un plan d'action en faveur de l'enfant.

Ce plan s'est fixé des priorités et des objectifs qui s'insèrent dans la stratégie de développement national, et qui répondent aux mesures préconisées dans la déclaration du sommet mondial pour l'enfant. Concernant le secteur sanitaire, l'Algérie s'est engagée, entre autre, à diminuer le taux de mortalité des enfants ; en faveur du secteur éducatif, elle s'est engagée à installer des cantines, à implanter des bibliothèques au niveau des établissements, à réaliser des équipements sportifs et à promouvoir et



équiper des structures et des unités de médecine scolaire ; quant au secteur social elle entend y pourvoir et concrétiser les études déjà initiées, stimuler la création de jardins d'enfants privés et favorisés par la décision de mai 1990, développer le système de prise en charge des handicapés physiques et mentaux, renforcer le filet social et améliorer la condition de la femme par la révision des inégalités qui découlent du code de la famille, ce

qui atténuerait le nombre de femmes en détresse ou abandonnées avec leur enfants.

Tout un programme qui, certainement, prendra du temps à être concrétisé réellement sur le terrain, même s'il faut reconnaître que la situation s'améliore de jour en jour, selon la formule consacrée. Pour les personnes handicapées, La Convention, signée par l'ambassadeur, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies,

Youcef Yousfi, énonce, dans ses principes généraux, le respect de la dignité, de l'autonomie individuelle et de l'indépendance des personnes, ainsi que le principe de la non discrimination. Elle engage, par ailleurs, les Etats parties à garantir aux personnes handicapées une vie à l'abri de l'exploitation et des abus, et à renforcer les droits dont ils disposent dans des domaines comme la liberté de mouvement, la santé, l'éducation,

l'emploi et la participation à la vie politique. Le Protocole facultatif sur les communications permet aux personnes handicapées de présenter leurs pétitions sur des violations présumées de leurs droits à un Comité d'experts une fois que tous les recours de procédures nationales auront été épuisés. Encore faut-il que les principaux intéressés connaissent leurs droits. Rien n'est moins sûr.

Les quelques associations qui activent sur le terrain, familières des pratiques et des procédures administratives, déploient des trésors d'ingéniosités pour faire aboutir quelques plaintes émanant de ces deux catégories sociales défavorisées.

Que dire alors des actions individuelles entreprises par un enfant, un handicapé ou une personne handicapée. Elles risquent tout simplement de mourir dans un fond de tiroir poussiéreux d'une quelconque administration censée veiller à la promotion et à la protection de ces couches fragiles de la société. En attendant, il y a toujours un espoir de voir les choses s'améliorer avec le temps. Le temps nécessaire pour que les mentalités changent à même de permettre une meilleure perception de la détresse d'autrui.

S. B.

BOUTEFLIKA : «GARANTIR LES DROITS ET LIBERTÉS DANS LEUR TOTALITÉ»

« L'Algérie est partie à la quasi-totalité des instruments internationaux et régionaux de promotion et de protection des droits de l'Homme », a rappelé le chef de l'Etat, dans un message, à l'occasion du 60ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. « Par la mise en place de mécanismes internes appropriés, nous voulons garantir les droits et libertés du citoyen algérien dans leur totalité et leur diversité et les faire appliquer aux différents aspects de la vie sociale et de la citoyenneté dans leurs dimensions individuelle, civile et politique, ou collective, économique, sociale et culturelle », a précisé le président de la République, soulignant que c'est dans cet esprit que la Constitution du pays a été amendée en vue de « promouvoir notamment les droits politiques de la femme en augmentant ses chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues ». Rappelant que l'Algérie, qui a soumis son rapport devant le Mécanisme de l'examen périodique uni-

versel du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies en avril 2008, "a présenté à ce jour près de 33 rapports devant les comités et mécanismes internationaux et régionaux de suivi mis en place à cet effet", Bouteflika souligne que la position adoptée par l'Algérie de soutenir la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies portant moratoire sur l'application de la peine de mort a été « unanimement saluée comme constitutive d'une courageuse avancée sur cette question ». Le président de la République évoque la Déclaration des droits de l'Homme et affirme que tout en marquant « la permanence de son attachement aux principes et valeurs universelles proclamés par cette Déclaration, l'Algérie reste fermement attachée au triptyque de ses référents identitaires : islamité, arabité, amazighité ». Abordant l'institution judiciaire, le chef de l'Etat a souligné qu'elle a fait l'objet en Algérie d'une « attention particulière » et d'une profonde réforme visant « le double objectif d'adapter l'appareil judiciaire aux mutations

actuelles et préparer le pays à composer avec les données de la nouvelle conjoncture internationale », réitérant que la stabilité et la paix sont les deux conditions fondamentales pour la promotion et la protection des droits de l'Homme. Il rappelle dans ce cadre que « le peuple algérien a plébiscité la Charte pour la paix et la réconciliation nationale en septembre 2005 », notant que « la révision des divers codes et textes législatifs réglementaires a eu pour but d'assurer un meilleur encadrement et une protection plus efficace des droits de l'homme, conformément aux normes internationales et aux engagements conventionnels du pays ». Par ailleurs, Abdelaziz Bouteflika indique que l'Etat soucieux autant de la justice sociale que du devoir de solidarité nationale, « déploie » avec constance de nouveaux moyens de protection juridique et « mobilise » de plus en plus de ressources en direction des « personnes et catégories de populations vulnérables comme les enfants, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handi-

cap », soulignant que « la pleine réalisation des droits de l'Homme et leur jouissance par les citoyens dans leur vécu quotidien demeure un idéal à atteindre ». Pour le président de la République « s'il convient de se féliciter des importantes avancées réalisées par la communauté internationale dans la mise en place d'instruments internationaux et de mécanismes de mise en œuvre pour la protection des droits de l'Homme, il reste également, à assurer que les droits des peuples ne soient pas sacrifiés par la focalisation exclusive sur la protection des droits et libertés individuels », appelant la communauté internationale « à démontrer sa capacité à mettre en œuvre et à défendre les droits des peuples dans la vitalité de leur acception internationale et, en particulier, le droit des peuples à la paix, à l'exercice souverain du droit à l'autodétermination, du droit au développement et du droit de vivre dans un monde plus sûr et dans un environnement plus sain ».

Synthèse S. B.

PROCLAMATION À L'ONU EN ALGÉRIE : ETAT DES LIEUX

libertés politiques. Les réprimandes peuvent être fondées, mais il est des droits autrement plus importants que les droits politiques que les donneurs de leçons oublient de mentionner. L'école, la santé, le logement et le travail en font partie. Sur ces questions, force est de constater que, même si la maison Algérie est

loin d'être parfaite, il existe quelques avancées. Le plan de relance économique est justement dédié à l'amélioration des conditions de vie des Algériens. Dans ce dossier, nos reporters dressent un tableau objectif de la situation réelle des droits de l'Homme en Algérie.

BEAUCOUP RESTE À FAIRE

PAR AMAR AOUIMER

La situation des droits de l'Homme en Algérie est diversement interprétée et continue de soulever des remous quant au respect des droits fondamentaux des citoyens, notamment sur les questions inhérentes aux volets social et économique.

En effet, selon le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), Me Farouk Ksentini, « l'Algérie est sur la bonne voie en ce qui concerne le respect des droits de l'homme où la situation ne cesse de s'améliorer ». Cependant, il ne pense pas que « les choses vont bien dans ce domaine, mais les choses vont mieux », a-t-il affirmé.

Dans une déclaration à l'APS, Ksentini relève des lacunes dans l'application de la déclaration universelle des droits de l'Homme en Algérie en précisant que « la CNCPPDH s'est notamment occupée de l'épineuse ques-

tion des disparus », sachant que de nombreuses organisations non gouvernementales et des associations de défense des droits de l'homme observent régulièrement que « toute la lumière n'a pas été faite au sujet des personnes portées disparues ».

De son côté la section algérienne d'Amnesty International lance un appel à tous les gouvernements à faire du 60ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, un temps de célébration, mais également d'action pratique. Car, selon des observateurs, les tenants du pouvoir dans plusieurs pays continuent de gargariser leurs peuples en inculquant des idéologies populistes et des slogans pompeux et apologétiques sur les droits de l'Homme, alors qu'en réalité ces mêmes droits sont bafoués sur le terrain.

Amnesty International, par la voix de sa secrétaire générale, Irene Khan, constate les répercussions de la crise économique et financière mondiale sur les pays pauvres, qui risque de plonger

des millions de personnes dans la misère et le dénuement.

Elle appelle les gouvernements, y compris le gouvernement algérien, à engager des actions concrètes afin de protéger les droits économiques et sociaux avec autant de vigueur que les droits civils et politiques.

« Les droits humains sont universels, à savoir tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Et ils sont indivisibles, c'est-à-dire tous les droits, qu'ils soient économiques, sociaux, civils, politiques ou culturels, sont d'importance égale et ne sauraient être hiérarchisés », a-t-elle déclaré. Irene Khan estime aussi que « malgré des avancées dans de nombreux domaines au cours des dernières décennies, l'injustice, l'inégalité et l'impunité perdurent dans bien des régions du globe. Le vrai problème est que les gouvernements font des promesses et adoptent des lois, mais ne leur donnent pas suite. Par conséquent, il est temps, désormais, que les dirigeants du

monde remédient à 60 années de carences et tiennent leurs promesses ». Autrement dit, la démagogie doit céder la place à l'action pragmatique pour conférer les droits fondamentaux aux citoyens, sachant que les sociétés deviennent de plus en plus stratifiées où les riches imposent leur loi aux pauvres et aux démunis.

Les gouvernements de tous les pays doivent impérativement appliquer scrupuleusement et régulièrement tous les articles de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, notamment l'article 25 stipulant que « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite

de circonstances indépendantes de sa volonté.

La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale ».

La Commission des droits de l'Homme de l'ONU et Amnesty International ont toujours établi des rapports accablants sur la situation des droits de l'Homme dans tous les pays, notamment dans ceux du tiers-monde d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, où ces droits sont souvent bafoués, surtout pour ce qui est des droits économiques et sociaux bafoués pour des millions de personnes vivant dans la pauvreté.

Amnesty International évoque également les systèmes judiciaires corrompus et iniques de nombreux pays, le déni des droits des réfugiés et des migrants, ainsi que la suppression de la dissidence dans de nombreux Etats.

A. A.

LES FEMMES, ENTRE LA LOI ET LA RÉALITÉ

PAR LAMIA BRAHIMI

« La réforme du code de la famille de 2006 opprime les femmes autant que celle de 1984 ». C'est ce qu'a affirmé Ramdane Tazibt, du Parti des Travailleurs (PT) au Midi Libre. Le hic, selon lui, c'est que la loi algérienne ne considère pas la femme comme un citoyen mais comme une « sorte de cas spécial ».

« Tout ce qui concerne les femmes doit être régi tout simplement par le code civil » a-t-il estimé. La réforme de 2006 n'a pas apporté grand-chose aux algériennes selon la même source. « Le Tutorat ainsi que la polygamie existe toujours, ce qui fait que le sexe masculin est toujours aussi franchement favorisé » a-t-il ajouté. Il est à mentionner que le président de la République avait proposé l'annulation du tutorat pour acter le mariage. Une déclaration qui a suscité une vague de protestation de la part des partis islamistes qui se sont opposés de toutes leurs forces à ce projet. Un arrangement au projet de loi a été ainsi opposé. Des sources proches des pouvoirs publics ont justifié cette démarche par des sondages qui ont révélé que le peuple algérien n'était pas encore prêt pour ce genre de changement. S'agissant de même point, M. Tazibt a estimé « que ce sont ceux qui ne veulent pas avancer qui sortent ce genre d'arguments ». pour lui, les femmes algériennes se sont imposées sur tous les plans et c'est une preuve concrète que la société est prête à



changer. Le principe de tuteur a été gardé mais on donnant aux femmes le libre choix de le choisir. « Ceci est la preuve qu'on ne veut pas rompre avec l'ancien code » a-t-il commenté. Cette même mesure n'est pas appliquée à tous les coups dans les APC algériennes selon des témoignages. Nabila, qui a célébré son mariage au mois d'octobre 2008, nous a fait savoir qu'elle avait désigné son frère comme tuteur puisque son père est décédé. « Il m'ont exigé l'acte de décès de mon père pour justifier le choix de mon frère à la mairie de Bir Mourad Rais », a-t-elle fait savoir. La loi algérienne ne pré-

sente pas que des aspects négatifs à l'égard des femmes. Parmi les points positifs qui y existent également, l'on retient le code du travail. En Algérie, contrairement à beaucoup de pays et même les plus développés, il n'y pas de discrimination dans la détermination des salaires. Dans la majorité des pays d'Europe, les femmes ; sont moins payées que les hommes jusqu'à 40% pour le même poste et avec les mêmes diplômes et compétences.

Le congé de maternité et les heures d'allaitement sont aussi consacrés par la loi. Si la législation ne discrimine pas les

femmes, les employeurs, eux, le font à croire les propos du même intervenant. « A Tizi Ouzou par exemple, 80% des emplois précaires sont occupés par les femmes » a-t-il avancé. Les employeurs exploitent la vulnérabilité des femmes pour leurs imposer des conditions indécentes de travail, ne pas les déclarer, et les licencié pour un oui ou un non selon lui. Il ne suffit pas ainsi de disposer des moyens de les appliquer. Beaucoup reste ainsi à faire pour améliorer les conditions de vie des femmes au sein de la famille et dans le milieu professionnel.

L. B.

Remerciements

La famille Adryen de Mechtras (Boghni) remercie tous ceux et celles qui ont compati à sa douleur suite au décès de son cher et regretté père et grand-père.

Adryen Mohamed-Ameziane survenu le 05 décembre 2008 à l'âge de 84 ans.

Puisse Dieu le Tout-Puissant accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

BLIDA

L'entreprise Nestlé waters désenclave Taberkachent

Taberkachent, qui se trouve au sud de Blida, dans le piémont, est très riche en eau de source. C'est une eau d'une saveur agréable et d'une fraîcheur naturelle. Dans le temps, cette eau se perdait dans l'oued de Sidi El Kebir, ou de nombreux Blidéens allaient se rafraîchir en été. Dans cette région où un projet d'investissement a été réalisé par une entreprise étrangère (Nestlé waters). Il s'agit de l'exploitation d'une source naturelle à Taberkachent. Cette entreprise est la première, depuis l'Indépendance, à investir dans cette région à promouvoir. Elle a le mérite d'avoir investi dans une région marginalisée. Selon une enquête sociale, la région de Taberkachent est occupée par des habitants qui vivent dans une situation très modeste, dont la majorité connaît le chômage.

Salim Boudiaf.

MILIANA

La neige arrive



Pour ce début du mois de décembre, des chutes de pluie et un froid rigoureux sévissent à travers la région. Les Milianis ont par ailleurs, contemplé avec plaisir le Zaccar recouvert d'un magnifique manteau blanc. Les enfants qui n'ont jamais vu de neige se sont donné à cœur joie en jouant dans des champs recouverts d'un tapis argenté.

AÏN DEFLA,

Développement des agrumes



La direction de l'agriculture a mis sur pied un programme de soutien pour le développement des agrumes. Il contient plusieurs points importants : entrée en production de plus de la moitié du potentiel, augmentation du niveau de rendement des jeunes plantations, satisfaction des besoins en eau et amélioration de la conduite culturale (fertilisation, irrigation, traitement phytosanitaire). Pour les fruits à pépins et à noyaux, on note une augmentation du volume de la production des variétés performantes introduites récemment : (Santa Rosa pour le prunier, polonais pour l'abricotier, nectarine pour le pêcher).

El Miliani

TIZI OUZOU, PRODUITS ALIMENTAIRES

Pour un hiver sans pénuries

La direction du commerce assure un suivi permanent de l'approvisionnement du marché par ces produits afin d'éviter toute spéculation notamment durant les périodes sensibles.

PAR ZAHRA H.

Afin de permettre aux habitants de la wilaya de Tizi Ouzou notamment ceux des régions enclavées de passer un hivers sans pénurie, la direction du commerce a mis en place un dispositif de surveillance du marché pour éviter toute éventuelle rupture des stocks. Mesures qui concernent le produit de première nécessité.

Le dispositif concerne en le suivi et le recensement des capacités de production et des réseaux de distribution des produits de large consommation. Concernant le lait les unités de production de la wilaya disposent de moyens suffisants pour répondre à la demande du marché locale souligne la direction du commerce outre la laiterie de Draa Ben Khedda qui produit 260.000 litre par jour, il y a aussi les Pâturages d'Algérie avec 91.000l, la laiterie Matinale avec 30.000 litres et Tifra lait



21.00l. La distribution de ce produit est assurée par 80 intervenants. La production de la semoule est quant à elle fournie par la semoulerie MIS de Draa Ben Khedda qui fournit le marché local à concurrence de 1400 qx j, le reste des besoins de la wilaya provient des régions limitrophes tel que Béjaïa, Alger et Blida.

En sus de cela la wilaya compte 09 minoteries d'une capacité globale de 4.420 qx de farine par jour.

Par ailleurs, la wilaya compte environ 500 boulangers qui couvrent la demande de la population en pain et qui disposent de stocks d'au moins une semaine. La direc-

tion du commerce assure un suivi permanent de l'approvisionnement du marché par ces produits afin d'éviter toute spéculation notamment durant les périodes sensibles. Pour ce qui est des autres produits très demandés durant la saison froide tel que les légumes secs l'huile, le sucre... la même direction a effectué un travail de sensibilisation auprès des grossistes afin qu'ils constituent des stocks dans les zones de montagne qui vivent des périodes d'isolements lors des tempêtes de neige afin de pouvoir approvisionner les villages enclavés.

Z. H.

KHEMIS MILIANA, CONTRÔLE DES ORDONNANCES

Plus de concertation dans l'intérêt du malade

PAR EL MILIANI

Le manque d'information, l'absence de concertation entre les parties intéressées, la méconnaissance des lois sur la sécurité sociale ne permettent absolument pas une certaine évolution dans le domaine médical. Et c'est ainsi qu'une directive du ministère du Travail et des Affaires sociales est venue à point pour clarifier certaines situations restées obscures, mais jeter aussi beaucoup d'inquiétude au sein de la famille des assurés. Cette fameuse note stipule que «les assurés sociaux sont informés que de nouvelles mesures de contrôle des ordonnances sont mises en œuvre». C'est ainsi que soumises à l'accord préalable du médecin-conseil de l'organisme toutes les ordonnances sont présentées au centre de

paiement pour le remboursement où à l'officine pharmaceutique pour la délivrance des médicaments.

De notre côté, nous avons contacté toutes les parties pour recueillir plus d'informations M. B. S., employé de la CNA-SAT : «L'utilisation frauduleuse des carnets de soins et l'abus de vignette ont créé un climat de tension. Un contrôle approprié et rapide permettra l'éviter les dépassements». M. Si El-Hadj Bessam, 67 ans : «Ces services peuvent facilement effectuer un contrôle efficace pour démasquer les éventuels fraudeurs, ainsi que les abus grâce à leurs ordinateurs. Ils pourront ainsi éviter aux malades de longues attentes.» Le médecin-conseil, chargé du contrôle des ordonnances nous reçoit dans son bureau. Il nous explique : «Je reçois chaque jour plus de 200 carnets et ordon-

nances, et ce travail nécessite une attention particulière. En plus des carnets, j'ai la charge du contrôle concernant le remboursement des radios, des congés de maladie, des accidents de travail, des maladies de longue durée ainsi que les invalides. Regardez, il y a beaucoup de dossiers qui attendent d'être régularisés et le manque flagrant de personnel nous cause beaucoup de retard. Pour éliminer cette tension et rendre les services irréprochables, le recrutement de 4 médecins est devenu indispensable». Après ce tour d'horizon, on peut noter quelques remarques. Il faudra que le médecin traitant et le médecin-conseil soient complémentaires et que des échanges soient instaurés pour réaliser un travail sérieux au profit des assurés en général et des malades en particulier.

E. M.

SKIKDA, APICULTURE

Production de 5.600 quintaux de miel prévue

Une production de 5.600 quintaux de miel est prévue, cette année, dans la wilaya de Skikda, contre une production de 1.501 quintaux en 2007. Ces prévisions tiennent compte de l'extension des exploitations, favorisée par la distribution de 59.000 ruchers à travers la wilaya depuis l'année 2000. Le Fonds national de régulation et de développement de l'agriculture (FNRDA) a permis, depuis 2000, la "multiplication par 4" du nombre de ruches dans la wilaya de Skikda qui n'en comptait que 14.000. Sidi Mezghiche, Ramdane Djamel, Collo et Salah Bouchaour sont les principales localités productrices de miel (d'eucalyptus, notamment) dans cette région côtière. On déplore toutefois l'usage de certains pesti-

cides dans l'agriculture qui ont détruit un grand nombre d'essaims. Parmi les unités de production de miel, la coopérative apicole de Salah Bouchaour (sud de Skikda), "de plus en plus active et dynamique", est citée en exemple par les services de la wilaya. Cette coopérative a "considérablement amélioré ses performances" pour produire aujourd'hui quelque 1.000 kg de miel par an. La coopérative apicole de Salah Bouchaour dispose d'un matériel "performant" pour la production, à l'exemple d'une couveuse de reines et d'une cupule de larves. Cette unité renferme également quelque 500 ruches pleines et produit annuellement 800 unités d'essaims, 350 reines, 2.000 ruches vides et 20 quintaux de cire. Les services de la wilaya



ont également souligné que la même coopérative, qui "assure aussi la formation des apiculteurs de la région", prévoit "l'augmentation de sa production de miel qui devrait atteindre, en 2009, 1.500 kg et 2 kg de gelée royale".

ANNABA, OPÉRATION «UN MOUTON POUR CHAQUE FAMILLE»

UN BILAN NÉGATIF ET DES INTERROGATIONS

Des familles lésées ont protesté devant la DAS dans le calme. Il est reproché à celle-ci de ne pas avoir actualisé les listes des démunis et d'avoir fait bénéficier uniquement les personnes présentes sur les lieux et non enregistrées.

PAR AMAR AÏT BARA

De nombreuses familles démunies à Annaba n'ont pas reçu le mouton de l'Aïd El Adha dans le cadre de l'opération «un mouton pour chaque famille», et ceci à cause des failles dans les critères de distribution. D'ailleurs à juste titre de nombreuses familles environ une centaine tôt le matin du 1er jour de l'Aïd attendaient devant la fourrière municipale de Annaba ce mouton qui ne sera jamais livré. Une femme âgée dira : «Des bons auraient été vendus au niveau de la DAS à raison de 15.000 DA et aussi des personnes auraient bénéficié de 3 et même 4 moutons pour les revendre à moitié prix au souk d'El Hadjar».

D'après certaines personnes, des familles se prétendant nécessiteuses auraient bénéficié de plusieurs moutons pour les revendre, une vraie arnaque. A ce sujet une enquête a été ouverte pour déterminer les responsables de ces vols caractérisés commis par les employés de la direction de l'action sociale (DAS) au détriment des pauvres citoyens dont certains n'ont pas égorgé le mouton le jour de l'Aïd.

Pourtant, l'APC de Annaba a dégagé une enveloppe de 3 millions de dinars pour cette opération qui n'a pas été une réussite sur le plan organisationnel, puisque ce sont les gens aisés qui en auraient bénéficié. Environ 4.000 têtes ont été réunies pour cette opération initiée par le chanteur de rap «Lotfi double canon» et parrainée par le wali de Annaba, puis par le président Abdelaziz Bouteflika. Si es familles réellement dans le besoin ont été satisfaites d'autres sont rentrées bredouilles.

Comme il fallait s'y attendre cette opération délicate a été agitée, puisque de nombreux incidents ont été enregistrés dans le centre de distribution de «Sidi



Salem». Des familles lésées ont protesté devant la DAS dans le calme. Il est reproché à celle-ci de ne pas avoir actualisé les listes des démunis et d'avoir fait bénéficier uniquement les personnes présentes sur les lieux et non enregistrées, et ce sans qu'aucune enquête sociale ne soit effec-

tuée au préalable. Louable cette initiative de «Lotfi double canon» mais à Annaba il existe 40.000 familles démunies. Ainsi les 4.000 têtes de moutons collectés soit environ le 1/10 restent insuffisantes, il faut donc mieux faire à l'avenir.

A. A. B.

Le budget 2009 adopté

Le budget primitif de l'année 2009 a été adopté lors de la dernière session de l'Assemblée populaire de la wilaya de Annaba (APW). La commission économique au sein de cette APW a été chargée d'établir les prévisions budgétaires de la wilaya. Le débat sur le sujet a été fructueux et les chiffres avancés relatifs aux chapitres budgétaires ont été débattus par l'ensemble des élus. Mais certains présents estiment que l'appréciation est différemment perçue concernant ce budget primitif de l'année 2009 et ils considèrent également que celui-ci ne répond pas aux grandes orientations préconisées. Le contexte général est propice grâce à l'augmentation du produit de la fiscalité. Seulement, il n'y a pas de rigueur dans l'adaptation

des investissements aux engagements et aux capacités d'intervention de la wilaya, selon un élu APW qui ajoute que «la wilaya doit obligatoirement suppléer les défaillances financières sans se substituer aux compétences des collectivités locales». Lors de l'adoption du budget de 2009 aucun élu ne s'est penché sur la fiscalité du budget 2008 ni pris en considération la situation sociale des citoyens, la modération dans l'attribution des subventions et surtout une utilisation plus rationnelle des moyens existants. Ce budget est ambitieux et a augmenté de 13,5% de l'enveloppe globale, mais il favorise le développement économique au détriment du service de l'emploi.

A. A. B.

GUELMA, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Un projet d'investissement prometteur

Saisissant l'opportunité de la récente visite officielle du ministre de l'Agriculture dans la wilaya, un industriel guelmi possédant une mini-laiterie implantée dans la commune d'El Fedjoudj, à quelques encablures du chef-lieu de wilaya, a évoqué lors de la séance de travail les contraintes auxquelles il est confronté. Au cours de son intervention, il a rappelé que son usine produisait 60.000 litres de lait en sachets quotidiennement qui étaient livrés par ses camions frigorifiques au niveau des wilayas de Guelma, Annaba et El-Tarf et notamment dans les zones enclavées. S'adonnant également à l'import-export, cet homme d'affaires avait ficelé un dossier qu'il avait transmis en

août 2007 au chef du gouvernement et à l'ancien ministre de l'Agriculture avec l'aval de la CIPA, confédération du patronat, pour obtenir une autorisation d'importation de 1.0000 vaches laitières et d'équipements spécifiques. En effet, disposant d'un terrain de 1,2 hectare mitoyen de la laiterie, il envisageait l'élevage de vaches laitières, la production et la collecte de lait frais aux fins de le commercialiser, selon les normes internationales en bouteilles et en sachets de lait demi-écrémé.

Cet industriel qui se propose de matérialiser son ambitieux projet susceptible de créer 500 postes de travail, de créer une dynamique nouvelle et de relancer le développement économique de la wilaya

s'étonne du silence affiché par le gouvernement censé encourager l'investissement national et étranger. Il souligne que sa mini-laiterie fait l'objet actuellement d'une importante extension qui permettra la production supplémentaire de 160.000 litres/jour de lait stérilisé et pasteurisé. Le ministre qui semble particulièrement intéressé par ce projet d'investissement, fait part de son entière disponibilité et promet d'étudier le dossier dont une copie lui a été remise sur le champ. Affichant un certain optimisme, cet investisseur espère l'octroi de la licence d'importation et un partenariat avec les éleveurs de bétail et les fermes-pilotes.

H. B.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Les éternels chantiers

Les rues de la ville de Bordj Bou Arreridj sont en perpétuel chantier et il n'est pas rare de trébucher devant un cratère béant mettant à nu un égout qui embaume tout le quartier d'odeur pestilentielle.

Le vacarme strident provenant des marteaux-piqueurs et autres machines, empêchent les établissements limitrophes, scolaires surtout de travailler normalement. Dès que les travaux de canalisation, de gaz d'eau, d'assainissement, etc., sont terminés, la suite logique pour finaliser le tout c'est le bitumage. Sauf que faute de cohérence, chacun des secteurs entame les travaux comme bon lui semble, quitte à commencer là où l'on devrait finir. Ce qui par conséquent donne naissance à de véritables patinoires en hiver, et en été le passage du moindre engin laisse derrière lui un immense champignon de poussière. Beaucoup sont inspirés d'ailleurs par ces «éternels chantiers inachevés», en ironisant : «on est à la recherche perpétuelle du trésor perdu».

M. Allouache

EL HAMMADIA

180 logements attribués

180 logements sociaux ont été distribués récemment dans la commune d'El Hammadia qui compte 2.500 habitants. Sur les 1.500 demandes déposées, 25 recours ont été enregistrés et 130 citoyens postulants ont été reçus à l'APC qui a promis d'attribuer un nouveau quota de 400 logements au courant de cet hiver. L'opération d'attribution s'est déroulée sans le moindre incident, précisons.

M. A.

CONSTANTINE

Un auditorium de 1.000 places et un nouveau siège

Le nouveau siège de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Constantine et un auditorium de 1.000 places pour la même instance élue seront "incessamment" lancés en travaux. Les études techniques de ce double projet qui sera implanté au cœur de la cité Zouaghi, non loin de l'université Mentouri, sur une surface de 10.000 mètres carrés dont 6.112 bâtis, "sont achevées". Le lancement des travaux de gros oeuvres est prévu "pour début 2009". Outre l'auditorium, l'étude technique prévoit notamment la réalisation d'une tour de dix étages qui fera saillie avec le reste du projet et qui sera pourvue de 35 bureaux à usage administratif, d'une salle de délibération de 300 places, de huit (08) salons et bureaux pour les réunions des commissions de l'APW, un restaurant de 150 couverts, une cafétéria, des logements de fonction et des structures et d'hébergement haut standing pour les hôtes de la wilaya. Une première enveloppe de 800 millions de DA sera puisée du budget de wilaya afin d'entamer les travaux de ce projet réalisable en quatre ans et dont la conception a également prévu l'aménagement de trois parkings totalisant 180 places de stationnement.

Editorial

DROITS DE L'HOMME DITES-VOUS ?

PAR ALI MAKRI

Dans la rubrique atteinte aux droits de l'Homme, ce que vient de subir le directeur général du journal arabophone algérien Echourouk à Londres est des plus édifiants. En effet, sans raison aucune, ce journaliste fut interpellé par les services de police Scotland Yard dès son arrivée dans la capitale anglaise. L'officier chargé de l'interrogatoire, tout en lui signifiant le connaître, lui et le journal qu'il dirige, a invité M. Ali Fodhil à collaborer avec les services de renseignements britanniques. Cette demande des plus saugrenues étonna M. Fodhil qui voulait en savoir plus. L'officier de Scotland Yard a avoué que ses employeurs s'intéressaient de très près à bon nombre d'informations publiées par le journal. Et la collaboration de M. Fodhil leur faciliterait l'accès aux sources d'information. Ce serait la raison qui aurait motivé tout Scotland Yard à « inviter » le journaliste algérien dans ses locaux. L'officier britannique s'est empressé, selon le témoignage de M. Fodhil, d'insister sur cette démarche qui n'a rien à voir avec un recrutement d'agent. Il est, insistait-il, « juste question d'une proposition de collaboration pour un échange d'informations ». Et si les renseignements britanniques ont opté pour cette démarche, c'est parce que leur « hôte » fait partie de l'élite algérienne. Cette collaboration, du point de vue des Britanniques, ne revêt en aucun cas une forme de trahison. Pour eux, un patron de presse aura fort à gagner d'un tel rapprochement. Loin d'être un héros des temps modernes, en simple algérien, M. Ali Fodhil a opposé un refus catégorique. Ce refus est motivé, selon le journaliste, par deux raisons essentielles. L'une principale et l'autre assimilable à un « crime » qui porterait atteinte à la profession et au nationalisme. De plus, ajouta-t-il, « ni mon journal ni moi-même ne sommes en mesure de vous aider dans quoi que ce soit. Car Echourouk est un quotidien algérien qui appartient aux Algériens et n'est pas de droit britannique ». L'étonnement a dû se lire sur le visage de l'officier de Scotland Yard qui pensait que l'offre était alléchante et qu'elle n'allait pas susciter de refus, déclara-t-il à M. Fodhil !

Ce dépassement n'est pas le premier. En effet, il y a quelques mois, un autre journaliste et directeur de publication d'Algérie News dans ses deux versions, francophone et arabophone, M. Hamida Layachi, a fait l'objet d'une cabale menée tambour battant par la chancellerie française. Loin de ressembler à la maladresse patente des Britanniques, les Français, et sur nos terres indépendantes depuis des décennies, ont essayé de faire « punir » un journaliste algérien, qui n'est plus un « Yawled », pour sa liberté de penser. Ces dépassements ne seront certainement pas les derniers...

A qui le tour ?



Loin d'être un héros des temps modernes, en simple algérien, M. Ali Fodhil a opposé un refus catégorique. Ce refus est motivé par deux raisons essentielles. L'une principale et l'autre assimilable à un « crime » qui porterait atteinte à la profession, à la nation et au nationalisme.



MIDI
Quotidien national d'information

Directeur de la publication Gérant :
Réda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédacteur en chef :
Said Boucetta
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Rédaction :
Tél. : 021.93.73.91
Fax : 021.93.65.88
Administration : 021.93.91.05
Publicité : Tél./Fax :
021.93.91.05
publicite@lemidi-dz.com
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tel./Fax :
031.64.17.53

Impression :
Centre : SIA Diffusion :
Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000
D.A.
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse :
12, rue de la Victoire 16106

Rostomia, Alger
La reproduction de tout
article est interdite sans
l'accord de la rédaction.
Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

EN RAISON DE LA CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE La Chine voit décroître l'intérêt des investisseurs étrangers

Pour les analystes, le ralentissement des IDE — qui étaient encore en hausse de 35% sur les dix premiers mois de l'année, après +40% sur les neuf premiers mois — est lié à la crise internationale du crédit qui raréfie les financements des investisseurs étrangers potentiels en Chine, ou les pousse à l'attentisme, par une aversion grandissante au risque.



D.R.

PAR JOËLLE GARRUS

La Chine semble être devenue moins attractive en ces temps de crise économique pour les investissements directs étrangers, qui ont chuté en novembre, après dix mois consécutifs de décélération. Ces investissements (IDE) ont accusé une baisse de 36,52% en glissement annuel le mois dernier, à 5,32 milliards de dollars, après avoir déjà enregistré une légère baisse en octobre, a annoncé mercredi le ministère du Commerce. Cela a ramené leur progression depuis le début de l'année à +26,29%, période durant laquelle ils ont totalisé 86,42 milliards de dollars. « En fait, bien que toujours à deux chiffres, la croissance des IDE depuis le début de l'année a décéléré pour le dixième mois consécutif en novembre », a noté Sherman Chan analyste de Moody's Economy.com. « Les investisseurs étrangers perdent leur intérêt pour le marché chinois autrefois si populaire », a-t-elle ajouté.

Pour les analystes, le ralentissement des IDE — qui étaient encore en hausse de 35% sur les dix premiers mois de l'année, après +40% sur les neuf premiers mois — est lié à la crise internationale du crédit qui raréfie les financements des investisseurs étrangers potentiels en Chine, ou les pousse à l'attentisme, par une aversion grandissante au risque.

La Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced) avait estimé dès septembre que les flux mondiaux d'IDE baisseraient de 10% en 2008 après une année record en 2007, à cause de la crise financière. Mais la Cnuced avait aussi souligné que les multinationales des pays développés s'intéressaient désormais particulièrement à cinq destinations pour leurs futurs investissements étrangers: les Etats-Unis et les quatre principaux pays émergents ou BRIC: Brésil, Russie, Inde et Chine. Pour Sherman Shan, la Chine reste effectivement « un marché au formidable potentiel », mais « ce n'est pas le meilleur moment pour y faire son entrée ». La croissance de l'économie chinoise a ralenti à +9% au troisième trimestre, son niveau le plus faible en plus de cinq ans et la Banque mondiale prévoit une hausse du PIB sous la barre des 10% cette année



La production industrielle, faible en octobre, devrait encore décliner en novembre» faisant « perdre de leur motivation » aux investisseurs étrangers, a commenté Lu Zhengwei, économiste de Industrial Bank.



(+9,4%), qui tomberait +7,5% en 2009.

Les autorités s'inquiètent notamment d'un ralentissement des exportations, qui ont nourri la croissance et les réserves de change du pays ces dernières années, du fait d'une baisse de la demande des pays occidentaux touchés par la crise. « Depuis le début de l'année, de nombreuses usines axées sur l'exportation ont fait faillite ou ont dû fermer. La production industrielle, faible en octobre, devrait encore décliner en novembre » faisant « perdre de leur motivation » aux investisseurs étrangers, a commenté Lu Zhengwei, économiste de Industrial Bank. Mais l'économiste souligne aussi qu'une des raisons de l'attrait passé du marché chinois — l'appréciation continue du yuan face au dollar — s'est tarie depuis le milieu de l'année.

Après trois ans d'appréciation continue, la monnaie chinoise stagne en effet depuis juillet et a même connu un épisode de faiblesse qui a inquiété les marchés la semaine dernière. « Les capitaux spéculatifs qui pariaient simplement sur l'appréciation du yuan, fuient le pays. (Les craintes) de dévaluation et des marges de taux d'intérêt se réduisant, ont découragé les spéculateurs qui avaient tablé sur une montée du yuan », a dit M. Lu. En revanche, une dépréciation conséquente « pourrait relancer l'intérêt de ceux qui projettent de vrais investissements comme la construction d'usines », en diminuant leurs coûts et en soutenant les exportations, a-t-il ajouté.

LE GOUVERNEUR DE L'ILLINOIS AURAIT TENTÉ DE VENDRE LE SIÈGE D'OBAMA AU SÉNAT

Grave affaire de corruption aux USA

Le gouverneur de l'Illinois Rod Blagojevich a été arrêté mardi, soupçonné d'avoir tenté de monnayer le siège vacant au Sénat américain du président élu Barack Obama, un scandale «stupéfiant» de corruption qui éclabousse de nouveau cet Etat du nord.

PAR MIRA OBERMAN



Le gouverneur démocrate, 51 ans, et son directeur de cabinet de 46 ans, John Harris, qui ont été inculpés de tentative de fraude et de corruption, sont également accusés d'avoir menacé de suspendre l'aide de l'Etat de l'Illinois au groupe de presse du *Chicago Tribune* afin de «provoquer une purge des éditorialistes du journal», selon un communiqué du bureau du procureur.

M. Blagojevich, qui risque jusqu'à 30 ans de prison, a été libéré en échange d'une caution de 4.500 dollars. Barack Obama s'est dit «attristé et interloqué» en apprenant cette affaire, précisant au cours d'un point de presse qu'il n'avait pas eu de contact avec le gouverneur ni avec son bureau. «L'ampleur de la corruption contenue dans ces inculpations est stupéfiante», a commenté le procureur Patrick Fitzgerald.

Ces inculpations «stipulent que Blagojevich a mis une pancarte «A Vendre» sur la nomination d'un sénateur des Etats-Unis, s'est impliqué personnellement dans une pratique de pots-de-vin avec la précipitation d'un vendeur qui doit atteindre son objectif annuel, et a utilisé son bureau de façon illicite pour tenter de bâillonner des voix d'éditorialistes critiques», relève le communiqué.

«Les accusations portées contre le gouverneur Blagojevich sont consternantes et représentent la pire violation de la confiance du public que j'aie jamais vue», a réagi dans un communiqué le chef de la majorité démocrate au Sénat, Harry Reid. «Il est clair que quiconque serait nommé au Sénat par le gouverneur Blagojevich serait à tort ou à raison entaché d'illégitimité. Un processus différent doit être choisi pour la nomination d'un nouveau sénateur, et ce processus ne doit pas impliquer le gouverneur Blagojevich», a-t-il ajouté. Ce dernier a été confondu par des écoutes autorisées par la justice de discussions portant sur les bénéfices qu'il pourrait tirer du fait que c'est au gouverneur qu'il revient de nommer un sénateur américain quand un siège est vacant.

Selon l'acte d'accusation de 76 pages, au lendemain de l'élection de Barack Obama à la Maison Blanche, Blagojevich déclarait à un interlocuteur inconnu: «J'ai ce pouvoir et c'est de l'or (juron) et je ne vais pas l'abandonner pour rien (juron). (...) Je peux me parachuter» à ce siège. Il aurait évoqué plusieurs options: recevoir un salaire substantiel en travaillant pour un syndicat ou une fondation caritative, placer sa

femme dans des conseils d'administration où elle pourrait être payée quelque 150.000 dollars par an, occuper un poste d'ambassadeur.

«Les inculpations annoncées aujourd'hui révèlent clairement que le bureau du gouverneur n'était plus rien d'autre qu'un vecteur d'enrichissement personnel (...) tirant la vie politique de l'Illinois vers un niveau encore plus bas», a déclaré Robert Grant, agent spécial au bureau de Chicago du FBI.

M. Blagojevich avait été élu en 2003, sur la promesse de nettoyer la corruption qui avait entouré son prédécesseur, le républicain George Ryan, qui purge une peine de 6 ans et demi de prison pour corruption. Mais il a été rapidement impliqué dans de nouveaux scandales. Un de ses proches, «Tony» Rezko, un homme d'affaires également considéré comme un ancien proche de Barack Obama, a été reconnu coupable en juin de fraude, blanchiment d'argent et corruption. M. Blagojevich est aussi inculpé pour avoir comploté avec Rezko afin d'obtenir des bénéfices financiers pour lui-même et sa famille en échange de contrats ou de nominations dans l'Illinois. **M. O. (AFP)**

IRAK

Retrait des troupes britanniques d'ici juin



Le gouvernement britannique prépare le retrait d'ici juin de l'ensemble de ses troupes d'Irak, affirment mercredi les quotidiens britanniques *The Guardian* et *The Daily Mail*. Le *Guardian*, citant un haut responsable de la Défense, assure que Londres commencera le retrait de son contingent en mars et que les derniers soldats quitteront en juin Bassorah, ville du Sud de l'Irak près de laquelle sont stationnées les troupes britanniques. Le quotidien précise également que les troupes britanniques ne remettront pas aux autorités irakiennes la base aérienne de Bassorah —sur laquelle sont désormais cantonnés la majorité des 4.000 soldats britanniques présents en Irak—, mais y seront remplacés par plusieurs milliers de soldats américains.

CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE

La situation va se compliquer

La crise économique risque d'avoir des conséquences dramatiques sur les prix alimentaires pour les populations les plus pauvres, sauf si l'on double les investissements en faveur de la recherche agricole dans les pays sous-développés, estime un expert dans la revue *Nature*. Dans un commentaire à paraître jeudi, le directeur général de l'Institut de recherche américain sur la politique internationale alimentaire (IFPRI), Joachim von Braun, souligne que les «réductions du crédit auront sans doute un effet important et durable sur les économies émergentes, les prix alimentaires et les personnes le plus dans le besoin». Pour lui, «doubler les dépenses en recherche et développement agricole dans les pays en voie de développement entre 2008 et 2013, les faisant passer de 5 à 10 milliards de dollars, pourrait augmenter la croissance agricole de 1,1% par an et sortir quelque 282 millions de personnes de l'état de pauvreté d'ici à 2020».

GRÈCE

Accalmie après des heurts limités dans la nuit

La Grèce était calme mercredi aux premières lueurs du jour après des affrontements limités au cours de la nuit à Athènes et Salonique (nord) entre jeunes et forces de l'ordre, selon des sources policières. Dans la capitale, des heurts se sont produits jusqu'à 03h00 du matin (01h00 GMT) entre les policiers et plus d'une centaine de jeunes qui effectuaient des sorties des écoles polytechnique et de droit occupées depuis dimanche. Des dégâts ont été commis contre un bureau de poste, une banque et une agence de tourisme dans le centre de la capitale. La police d'Athènes a procédé au cours de la journée de mardi à 55 interpellations. Quatre personnes ont été arrêtées pour violences et 12 autres pour vols. Mercredi, la Confédération générale des travailleurs grecs (600.000 adhérents) et la Fédération des fonctionnaires (ADEDY, 200.000 membres) devaient organiser dans le centre d'Athènes un grand rassemblement à 12h00 (10h00 GMT), point d'orgue d'une grève générale de 24 heures prévue de longue date contre l'austérité et la cherté de la vie. Les dirigeants syndicaux ont lancé un appel au calme pour que la manifestation se déroule sans incidents.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Le terrorisme au banc des accusés



Le Conseil de sécurité de l'ONU a une nouvelle fois réitéré mardi sa volonté de lutter par tous les moyens contre les menaces à la paix et à la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme. A l'issue d'un débat d'une journée sur ce thème organisé par la Croatie, qui assume ce mois-ci sa présidence, le Conseil a adopté à l'unanimité une déclaration dans laquelle il réaffirme que «le terrorisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, constitue une des menaces les plus graves contre la paix et la sécurité internationales».

«Tout acte de terrorisme est injustifiable, quels qu'en soient les motifs, le lieu, le moment et l'auteur», ajoute cette déclaration non contraignante, qui a été lue par le président croate, Stipe Mesic. Le Conseil réaffirme «sa volonté de lutter par tous les moyens, dans le respect de la Charte des Nations unies, contre les menaces à la paix et à la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme».

Le Conseil réaffirme notamment que «les Etats doivent renforcer leur coopération afin de découvrir, priver de refuge et traduire en justice (...) quiconque prête appui au financement, à l'organisation, à la préparation ou à la commission d'actes de terrorisme (...) ou donne refuge à leurs auteurs». En ouvrant le débat, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a qualifié le terrorisme de «fléau mondial». «Le carnage qu'il cause est horrible et moralement répréhensible», a-t-il ajouté, notant que «les

affreux attentats de Bombay il y a deux semaines ne sont que le dernier cas où des individus insensés et à l'esprit dévoyé se comportent comme des déments».

Ces attaques coordonnées à Bombay (Inde) ont duré près de trois jours fin novembre et fait 172 morts, dont neuf assaillants. Elles ont fait monter la tension entre l'Inde et le Pakistan voisin, New Delhi affirmant qu'elles ont été organisées et menées par le groupe islamiste pakistanais interdit Lashkar-e-Taiba.

Lors du débat à l'ONU, le secrétaire d'Etat indien aux Affaires extérieures, E. Ahamed, a exigé que «tous ceux qui ont trempé d'une manière ou d'une autre dans les attentats terroristes de Bombay, où qu'ils se trouvent, soient traduits en justice». Le thème du terrorisme comme menace à la paix revient régulièrement à l'ordre du jour du Conseil, bien que les 192 Etats membres de l'ONU n'aient jamais pu se mettre d'accord sur une définition précise du terrorisme.

ELU VÉHICULE DE L'ANNÉE 2007

LE FORD S-MAX FAIT SON ENTRÉE EN ALGÉRIE

Elu « voiture de l'Année 2007 » en Europe par près d'une soixantaine de journalistes spécialisés, le nouveau Ford S-Max, petit frère du C-Max, vient d'être lancé sur le marché algérien à la grande joie des pères de famille qui attendaient cet événement avec impatience. Voilà que le beau S-Max s'introduit dans le marché automobile algérien avec un peu de retard, mais pas grave, dans la mesure où ce monospace moderne aura certainement son mot à dire au milieu de la concurrence. Il sera commercialisé en deux versions, Trend et Titanium, les deux dotées d'un bloc moteur diesel 2.0 TDCI de 140 ch.

Certes, la tendance locale n'est plus au monospace mais le S-Max ne craindra point la concurrence si ce n'est le C4 Picasso qui jouera le rôle de perturbateur. Disposant de l'habitacle le plus spacieux et le plus ergonomique de sa catégorie en l'absence de la Toyota Corolla Verso, aucun monospace ne semble inquiéter le S-Max qui multiplie les avantages et joue en solo dans une arène faite pour lui.

Son design original lui confère le respect des autres constructeurs. Un look original à mi-chemin entre un monospace et une berline, le S-Max c'est tout d'abord un look tendance réfléchi. Très agressive, la face avant se caractérise par un capot plongeant qui prolonge le pare-brise déjà fortement incliné. Les optiques acérées et le bouclier très aéré complètent la tenue d'athlète.

À l'intérieur, les occupants ne feront guère de différence entre le S-Max et une berline de luxe. « Big three ». En effet, ils seront à l'aise et bénéficieront d'un maximum de place tout en approchant de près les finitions réalisées. L'accès à bord est l'une des choses les plus appréciables du S-Max.

À l'arrière, en retrouvera, en seconde rangée, trois sièges indépendants, coulissants et inclinables. Le S-Max est équipé du nouveau système de repliage à plat (FFS) qui permet de passer de 2 à 5 ou 7 places sans devoir enlever et stocker des sièges dans son garage. En version 5 places, un plancher de chargement coulissant sur 48 cm est disponible en option pour faciliter certains chargements. La capacité maximum du coffre atteint 2.000 litres tous sièges rabattus et en chargeant jusqu'au toit. Dans cette configuration, le plancher offre une longueur de chargement de 2 m et une largeur de 1,15 m.

Ajouté à cet intérieur confortable, le monospace américain est doté également de l'air conditionné à régulation Bi-Zone, de l'allumage automatique des phares, d'un rétroviseur intérieur électronique anti-éblouissement et du système d'extinction différée des feux. Pour les jantes, la Trend roule sur des 17 pouces alors que la Titanium sur des 18 pouces. La première version dispose d'un ordinateur de bord monochrome avec commandes au volant HMI et une radio CD + 10 HP. La version Titanium quant à elle dispose d'un ordinateur de bord multifonction avec écran couleur 5,8 pouces et commandes



au volant HMI en sus d'un radio 6 CD et 10 HP. Le bloc moteur Diesel TDCI 2.0 développe une puissance de 140 ch (103 kW) à 4000 tr/min et un couple maxi de 320 Nm à 1750 tr/min, associé à une boîte de vitesse manuelle à 6 rapports qui a l'avantage d'être précise et bien étagée.

En matière de technologie, le S-Max est étonnamment équipé. Relevons le système de protection intelligent (IPS) dont les composants agissent de concert pour optimiser la sécurité des occupants : châssis plus résistant, colonne de direction et pédales rétractables, ceintures de sécurité et appui-tête actifs, 4 airbags frontaux et latéraux et rideaux.

L'ESP est couplé à l'anti patinage. Lorsqu'il détecte un dérapage, le calculateur central régule le couple du moteur et les freinages individuels des roues pour rétablir la trajectoire. Pour le prix de lancement, le S-Max Trend coûtera la bagatelle de 2.795.000 DA tandis que la version Titanium est proposée à 3.100.000 DA.



ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILE D'ALGÉRIE (AC2A)

LE SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE D'ALGER AVANCÉ AU 03 MARS

Dans un communiqué publié par l'Association des concessionnaires automobile d'Algérie (AC2A), la date du 13ème Salon international de l'automobile d'Alger est avancée pour la période allant du 03 au 12 mars 2009.

Cette décision a été prise en raison des élections présidentielles prévues le mois d'avril prochain.

ESSAI TOYOTA AURIS 1.4 VVT-I DE 96 CH

DU DYNAMISME DOUBLÉ D'UN CONFORT



Toyota s'est forgé une sérieuse réputation de qualité au fil des années. Aujourd'hui ses véhicules parlent pour le constructeur industriel japonais qui ne dément pas le premier constructeur automobile au monde par hasard. Nous avons testé pour vous la nouvelle venue dans la gamme Toyota Algérie, la toute mignonne Auris. Nous l'avons essayée partout à Alger où plusieurs personnes, attirées par ce nouveau modèle, nous ont interpellés pour avoir des détails sur la disponibilité du véhicule, le prix et les différentes motorisations proposées en Algérie.

Dessinée au centre de design de Sophia Antipolis, l'Auris s'inspire largement de sa petite sœur la Yaris sur le plan esthétique. Haute et courte, l'allure donne un peu de piment à une silhouette passe-partout, notamment à l'arrière. Considérée comme la grande sœur de la Yaris, l'Auris tire sa forme distinctive de ses mensurations impressionnantes en largeur (1.760 mm) et en hauteur (1.515 mm). La longueur hors tout est de 4.220 mm et est combinée à une large voie avant et arrière. De courts porte-à-faux sont associés à un long empattement (2.600 mm) et à un centre de gravité bas pour créer un profil dynamique.

Cette orientation est soulignée par la ceinture de caisse relevée, ainsi que la forte inclinaison vers l'avant du montant arrière et de la lunette arrière. Les passages de roue élargis sont galbés, renforçant l'impression de largeur, et les pneus larges 16 pouces viennent compléter le tableau pour offrir une image sportive.

La recherche esthétique est plus forte à bord ainsi la vie à bord de la nouvelle Auris est aussi agréable qu'une belle berline de la même gamme. A bord, l'espace est à revendre. L'habitabilité est un des points forts de l'Auris. Les adultes qui s'assentent à l'avant sont bien traités dans toutes les familiales compactes. L'Auris propose, en plus, de

l'espace aux jambes des passagers à l'arrière. Le malheureux troisième qui l'on réserve la place centrale dans les voitures de ce segment se voit ici privilégié. Les sièges offrent un maintien haut niveau et du confort. La boîte à gants disposant d'un grand volume et à double ouverture. Le système exclusif de rabat des sièges arrière Toyota Easy Flat, se retrouve dans l'Auris et permet de libérer, d'un seul geste, un vaste compartiment à bagages une fois les sièges escamotés. Les bagages eux aussi sont assez bien lotis, grâce au coffre généreux. Avec 354 litres, l'Auris devance même la Volkswagen Golf (350 litres).

Cette berline compacte révèle un habitacle au design novateur avec son levier de vitesses implanté en hauteur et sa commande de frein à main en position verticale. L'originalité de la console séparant irrémédiablement les deux sièges avant facilite la saisie du changement de vitesse qui reste un modèle du genre par sa précision et sa douceur d'utilisation. Le côté sport du cockpit est souligné par deux compteurs Opitron High-tech avec cardans à éclairage ambré et aiguilles rouges. Le tableau de bord intègre des affichages à cristaux liquides pour la température d'eau, le niveau de carburant et pour la boîte robotisée.

Elle propose aussi un ordinateur de bord, une climatisation automatique, fermeture centralisée commandée à distance, et système audio HIFI avec radio intégrée et 6 HP.

Sous le capot de la Toyota Auris qui nous a été confiée à l'essai, un moteur essence VVT-i de 1.4l développant 96 ch à 6.000 tr/mn à transmission manuelle à 5 rapports. Ce même moteur offre une grande souplesse de fonctionnement et davantage de puissance. Il offre un couple maximum de 130 Nm à 4.400 tr/mn.

Munie d'une panoplie d'équipements, l'Auris dispose d'une direction à assistance électrique (EPS), détecteur de pluie très pré-

cis qui réagit parfaitement aux ordres du conducteur. La structure de caisse robuste, développée selon le principe du système MICS (système d'instruction minimale dans l'habitacle), contribue à la sécurité passive. Le système ABS avec EBD et l'aide au freinage d'urgence (BA) est de série sur l'Auris. Elle dispose aussi de 4 airbags, d'un anti démarrage électronique et du désembuage de lunettes arrière et avant. Les 5 sièges de l'Auris sont dotés de ceintures de sécurité trois points à rétracteur d'urgence (ELR). Les ceintures de sécurité avant sont dotées de prétensionneurs qui tirent instantanément la ceinture vers l'arrière au moment de l'impact, et des limiteurs de force qui relâchent la tension de la ceinture lorsqu'un certain niveau de pression est atteint.

Notons aussi que le comportement routier de l'Auris est digne de ce que la clientèle attend d'une berline. La direction transmet correctement les informations du revêtement routier. Elle est directe et précise. La tenue de route est efficace pour une conduite tranquille et les suspensions sont typées confort. Des jambes de force McPherson équipent les roues avant tandis que l'arrière se contente d'une barre de torsion. Et la motorisation VVT-i a pour quelque chose puisque lors de notre essai, nous avons constaté que le cœur de la Nipponne se montre souple et monte allègrement dans les tours.

Par ailleurs, la Toyota Auris 1.4 VVT-i à 96 ch sujet de notre essai commercialisée depuis plus de deux mois coûtera la bagatelle de 1.650.000 DA alors que celle en diesel, avec le moteur 1.4 D4D de 90 ch le prix est fixé à 1.890.000 DA et 1.950.000 DA pour le Multi mode (MMT).



DISTINCTION RENAULT SYMBOL REMPORTE LE PRIX « AUTOBEST 2009 »

Composé de 15 journalistes issus des pays émergents d'Europe de l'est, le jury « autobest2009 » a placé en haut du podium la nouvelle berline tri-corp du losange, la Renault Symbol. Cette distinction vient à juste point récompenser les efforts de Renault pour offrir un véhicule moderne, élégant et très économique à l'usage.

La nouvelle Renault Symbol s'offre un prestigieux titre (à domicile), en glanant la première place du classement du prix « Autobest 2009 ». Ce titre récompense les meilleures voitures des marchés de 15 pays de l'Europe de l'Est (Bulgarie, République Tchèque, Chypre, Croatie, République de Macédoine, Grèce, Hongrie, Pologne, Hongrie, Roumanie, Russie, Serbie, Slovaquie, Slovaquie, Turquie, Ukraine).

Le communiqué du constructeur Français Renault met l'accent sur les qualités de la nouvelle Renault Symbol, qui a été primée grâce à son « design élégant et statuaire, son coffre généreux, ses faibles coûts d'usage dont une consommation exemplaire, son confort et son excellent comportement routier ».

Presque unanimes, les membres du jury, dont 10 d'entre eux ont placé Nouvelle Renault Symbol à la première place, estiment que cette berline a une grande capacité à séduire les clients de cette zone géographique qui représente plus de 300 millions d'habitants.

Particulièrement économique à l'usage, la berline du losange, dans le cadre du Renault Symbol Eco-Challenge organisé en Turquie, a parcouru 1.430 km (avec la motorisation 1.5dCi de 85ch) en ne consommant que 3,5/100km à une vitesse moyenne de 66,3 km/h. A l'arrivée, le réservoir contenait encore 8 litre de gasoil qui permettait à la voiture de rouler encore pendant 250 km, ce qui porte son autonomie totale à 1.700 km.



PEUGEOT ALGÉRIE

LE PLUS GRAND « BLUE BOX » D'AFRIQUE INAUGURÉ À ORAN

L'événement était de taille hier sur l'Oranais. Des invités de marque ont assisté à l'inauguration du 35ème «Blue Box» en Algérie considéré comme le plus grand en Afrique. La cérémonie d'inauguration a été rehaussée par la présence de M.David Rio, directeur des opérations internationales chez Automobiles Peugeot venu spécialement pour assister à l'événement, mais aussi du ministre algérien des Transports, ainsi que le staff de Peugeot Algérie à leur tête, M.Marc Bergeretti, directeur général de la filiale algérienne de la marque au lion.

C'est donc une inauguration bien orchestrée par M.Tayeb Mahiaoui, propriétaire de « Senia Auto », la vitrine de Peugeot à Oran. Un agent fidèle à la marque sochaliennne qui à intégré la famille du lion depuis l'installation de la filiale en Algérie en 1992. « Senia Auto » inaugure donc le 35ème «Blue Box» en Algérie, une infrastructure répondant parfaitement aux exigences du concept, à savoir une architecture typique où se mêlent harmonieusement des matériaux aluminium et bois, dans une ambiance dominée par la couleur bleu chère à Peugeot.

Cette nouvelle structure est implantée sur un terrain de 9.820 m² à la sortie de l'aéroport, sur l'axe qui regroupe l'ensemble de la distribution automobile sur l'agglomération oranaise. Une zone stratégique qui profitera forcément à l'épanouissement de la marque dans la région considérée comme l'une des plus importantes d'Algérie.

Près de 340 millions de dinars d'investissement ont été déboursés pour mettre sur pied une aussi belle agence, qualifiée par M. Rio de la plus belle des «Blue Box» jamais construite en Algérie. Il affirme par ailleurs que Peugeot opère dans le marché le plus important d'Afrique. « Nous allons apporter un intérêt particulier à cette nouvelle structure vue sa taille, son emplacement stratégique, ceci afin d'assurer le



développement de Peugeot dans la région. Cette agence est considérée comme un vecteur non négligeable pour la création d'emploi où plus de 100 personnes sont déjà recrutées » a dit M. Rio avant d'ajouter que le « Blue Box » répond parfaitement aux exigences internationales, une infrastructure identique à celles construites en Europe, disposant des mêmes standards et des mêmes qualités de service.

« Senia Auto » regroupera sur un seul site les cinq principales activités dont la clientèle oranaise aura besoin. La gamme touristique de Peugeot Algérie sera exposée dans un showroom d'une superficie de 510 m², un espace qui permettra aux clients de se frotter de plus près aux différents modèles de la gamme qui sont exposés dans un cadre agréable et en compagnie d'un personnel commercial formé aux standards exigés par le constructeur Français. La gamme utilitaire profite,

elle aussi d'un espace réservé. Côté pièce de rechange, Peugeot Algérie a mis à la disposition des clients pas moins de 10.000 références différentes exposées dans un magasin dédié d'une superficie de stockage de 760 m². Ce magasin comprend également un comptoir de pièces de rechange pour la vente au détail aux clients ou aux professionnels.

Pour des interventions rapides, Peugeot a mis en valeur le concept « Peugeot Rapide » avec 3 baies en façade, une formule qui propose au juste prix, à n'importe quel moment de la journée sans rendez-vous, une gamme d'interventions immédiates d'entretien courant. Pour des réparations plus profondes, un atelier mécanique de 1.400 m² est dédié comprenant 32 postes mécaniques, un matériel de haute technologie et des techniciens formés pour la gamme Peugeot.

La cinquième activité se résume en atelier de carrosserie et peinture sur une superficie de 545 m², pour offrir les meilleures prestations en termes de carrosserie et de tôlerie modernes et professionnelles. Cet espace dispose de 6 postes de travail et d'une cabine de peinture.

Peugeot Algérie continue donc son extension et confirme son évolution et son développement dans un marché des plus concurrentiel. Tout le long de l'année en cours, la marque au lion a signé sa présence avec l'inauguration de « Sud Auto » à Bechar, des nouveautés tel la 308 et la 107 lancées respectivement en janvier et en mars dernier, l'arrivée du nouveau Partner et l'introduction du Bipper.

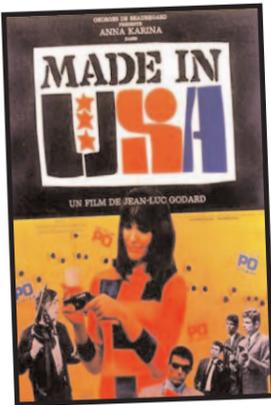
Sur le volet ventes, Peugeot Algérie enregistre une progression de 15% au mois de novembre dernier par rapport à la même période de l'année passée avec 21 808 voitures écoulées afin novembre 2008.

L'activité pièces de rechange connaît elle aussi une progression plus importante avec une hausse des ventes de 29 % par rapport à l'année précédente.

RICHE PROGRAMME À LA FILMOTHÈQUE MOHAMED-ZINET

LES CINÉPHILES COMBLÉS

Ce mois de décembre, les cinéphiles sont particulièrement gâtés par le programme de la filmothèque Mohamed-Zinet de l'Oref. Après avoir revu les films qui revisitent l'année 1968, ils pourront revoir, le 17 décembre à 18 heures, «Made In USA», ce désormais classique de Jean-Luc Godard sorti en 1967 et traitant de l'assassinat de Ben Barka.



Anna Karina, Jean-Pierre Léaud, Laszlo Szabo, Kyoko Kosaka et Yves Afonso vont faire revivre aux spectateurs les réalités d'un monde cruel : « une journaliste enquête sur la mort de l'homme qu'elle aimait. Il aurait été tué par la police. Elle découvre la réalité de la société moderne, avec ses truands, ses barbouzes, ses policiers véreux. Un monde féroce de complots politiques et de règlements de comptes. » Cette projection sera précédée par celles de quatre films prestigieux sous l'intitulé «68 au cinéma».

Les spectateurs redécouvriront le célèbre documentaire de l'Américain William Klein : «Festival panafricain d'Alger».

Les générations qui l'ont pleuré vont pouvoir retrouver Miriam Makeba au firmament de sa splendeur et les Black Panthers à Alger. Programmé le 15 décembre à 18 heures, le documentaire est d'une grande valeur historique. Le samedi 13, même salle et même heure, c'est le célèbre «68» de Patrick Rotman qui sera à l'écran. Le film fait voyager les spectateurs des rues de Paris à celles de Saïgon, Washington, Mexico et Prague durant l'année 1968. Sur des musiques de Jimmy Hendrix, Janis Joplin et Joan Baez, le documentaire revisite ce tournant historique porteur d'espoirs et de désillusions.

Le troisième film, projeté le mardi 16 décembre, sera «La sixième face du Pentagone» de Chris Marker. Ce documentaire de 27 minutes a été tourné lors de la marche contre la guerre au Vietnam. Les manifestants se dirigent vers le Pentagone et la caméra les suit. Un film qui interroge la société américaine et l'opinion internationale. Le même soir, les spectateurs pourront apprécier «L'an I» de Gédé et Jacques Doillon, une fiction de 90 minutes.

Co-réalisée par Alain Resnais et Jean Rouch, il s'agit d'une adaptation de la bande dessinée «L'an I» de Gédé. Des productions qui ressuscitent une période où Alger était la Mecque des révolutionnaires et où un vent de liberté soufflait sur le monde.

K. T.

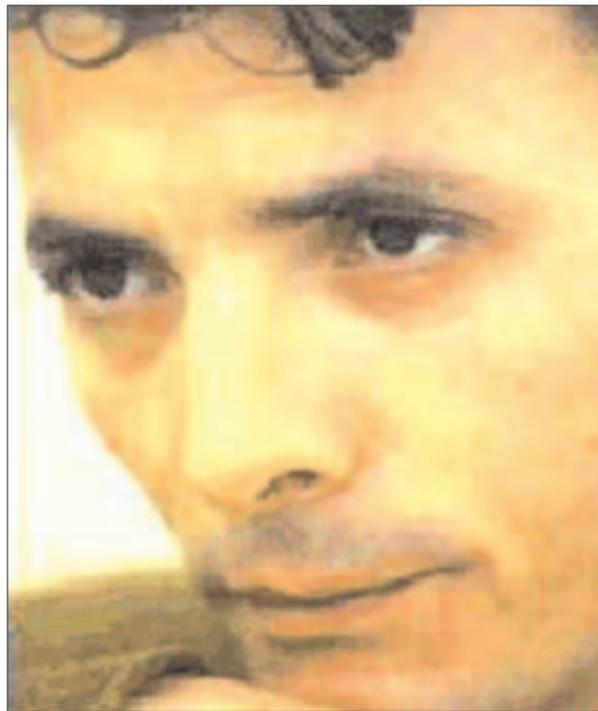
CONCERT HOMMAGE À KAMEL MESSAOUDI AU COMPLEXE LAADI FLICI

LA VOIX DES JEUNES DANS L'ADVERSITÉ

Ce soir à partir de 20h30, l'Etablissement Arts et Culture célèbre le souvenir de Kamel Messaoudi, chanteur de chaâbi, disparu prématurément il y a dix ans. Ses textes tendres et engagés sont toujours fredonnés par des jeunes en lutte contre l'adversité.

PAR KARIMÈNE TOUBBIYA

« Ya Dzair rah tab el kalb, aalach li aandou t'zidilou, w'el guellil yech'ka ou yet'aeb rah ma l'hek l'aâchat lilou... : Ô Algérie, le cœur est meurtri, pourquoi donne-tu toujours plus au riche alors que le misérable, malgré un labeur incessant ne peut plus dîner... » Dans la tradition du chaâbi, Kamel Messaoudi, avec ses mots simples et directs, a su décrire la réalité sociale amère partagée par l'écrasante majorité de ses contemporains. Du nord au sud du pays, son Blues algérois a été rapidement adopté tant il reflétait les réalités matérielles ou sentimentales des jeunes de son âge. Comme Matoub Lounès ou encore Chab Hasni, il a marqué durablement ses contemporains et reste l'une des voix porteuses d'espoir de la décennie sanglante. Il a repris certaines chansons d'El-Hasnaoui, comme pour inscrire sa filiation dans ce verbe lucide, souvent désespéré et nostalgique, travaillé par les affres de l'exil loin des siens. Kamel



Messaoudi, né le 30 janvier 1961 à Bouzaréah, n'était pourtant pas un travailleur émigré. Mais le sentiment lancinant d'exil intérieur et d'exclusion vécu par ceux de sa génération, il a su l'exprimer tout au long de ses années de travail et de création. « Ya l'd-jazaïr ya l'hibba, m'el chark lel gherb rani ned'kour Ma nensa essaha ou leksiba, ou li flemdoun, leghyeb w'el dechr : Ô Algérie, chérie, j'invoque Dieu de l'Est à l'Ouest. Je ne peux oublier ceux des quartiers du vieil Alger ni ceux des villes, des forêts et des villages dispersés. » Son amour pour la patrie s'accompagnait d'une profonde déception et d'un questionnement angoissé. « Kelthoum m'nem masri, meftah eddar ana fi haouaha rani fnit : Kelthoum, ce rêve égyptien, clef de la maison », dans ce magnifique poème

sentimental, Kamel Messaoudi rend hommage aux femmes en des termes ciblés et nuancés où la description des qualités physiques n'oublie pas les qualités morales de la bien-aimée. Modeste et d'apparence austère, Kamel Messaoudi était représentatif de ces jeunes Algérois pétris de valeurs morales et grands dans des privations drastiques qui ne leur ont pas fait courber l'échine pour autant. Les inondations du 10 novembre 2001 à Bab El-Oued vont refaire découvrir à la planète entière l'esprit de sacrifice et l'héroïsme de cette jeunesse que d'aucuns ont cru disparue à jamais. Fils d'une famille modeste d'origine kabyle, Kamel Messaoudi a choisi de devenir musicien, influencé par le choix de son frère aîné. C'est en 1974 qu'il crée son propre

groupe de chaâbi et devient célèbre à Bouzaréah, son quartier natal. Après quelques tentatives de production d'albums à partir de 1985, la célébrité l'accueille avec Echamaâ en 1991. Une chanson de désespoir qui correspond à un moment particulièrement sombre de la vie nationale. Ouvertement influencé par Cheikh El Hasnaoui et Dahmane El Harrachi, ce jeune chanteur n'a pu tenir toutes ses promesses. Il décède le 10 décembre 1998 dans un accident de voiture après avoir participé à une émission télévisée diffusée en direct par l'ENTV. Il laisse un répertoire au contenu très dense toujours autant apprécié par la jeunesse: Echamaâ, Ya dzair rah tab el qalb, Njoum ellil, Kalthoum, Wahd El ghouziel, Hanna, Ech Tfaïd, Asmai ya lbnia, Kifech ana n'habek, Moulat essalef etoui, Mouhel ana n'ssek, Win rayha. Ma n'zid n'khemem. Ouallah ma d'ritek, Mchiti ma chfti wrak, Ma Bqat roudjla, Men houb hadi laghzala, Ya lahbiba ma tabkich, Ya arouss -azziz Aaliya- Enta l'habib, Nouit Elyoum N'fakrek, Rahou Mqaderli, Rouh ya zamen (Samhini), Ya Mahla ellil, Khaliha taamel ma bghat, Al ouadaâ. Ce soir, Youcef Benyghzer, Nouredine Garidi, Hakim Tidaf, Hassen Ahras, Mourad Djidour et Kamel Bahnouh vont rallumer cette chandelle tragiquement éteinte. Les participants pourront également retrouver leur chanteur bien-aimé à travers une exposition photos, des articles de presse et un montage poétique réalisé par Kamel Cherchar et Kadour Afrah.

K. T.

OBSÈQUES À MEROUANA DE AMMAR NEGADI, LE DOYEN DU MCA

Le militant amazigh enterré par les siens

PAR SALIM GUETTOUCHI

Ammar Negadi n'est plus. Ce grand militant auresien du mouvement berbère s'est éteint mardi 2 décembre, à l'âge de 65 ans, à Paris où il résidait depuis quelques années.

Ce militant infatigable du mouvement amazigh fut l'un des rares membres chaouis de l'Académie berbère créée en France en 1965. Il est considéré par ses pairs comme le doyen des militants du MCA dans les Aurès. Sa prise de conscience du «fait berbère» remonte, en effet, aux années 1960, époque où l'on ne faisait, dans les Aurès, que panser ses blessures et renouer peu à peu avec la paix après sept ans de guerre et de souffrances, reléguant ainsi au second plan tous les autres combats, y compris celui de la lutte contre la négation identitaire. Il faut rappeler aussi que sa région constituait à l'époque une chasse gardée et qu'il y était hors de question de voir naître une contestation qui remettrait en cause l'idéologie panarabiste du régime de l'époque. Ainsi, ne pouvant guère s'accommoder de cette atmosphère faite d'unanimité politique et de régression culturelle, Negadi choisit l'exil à la recherche d'un cadre propice pour continuer son combat en vue de la reconnais-



sance de l'identité de son peuple. Arrivé en France, il adhéra dès 1974 à l'Académie Berbère dirigée à l'époque par l'autre grand militant, en l'occurrence Mohand Arab Bessaoud qui l'avait chaleureusement accueilli en le faisant d'ailleurs élire secrétaire général au comité d'Agraw Imazighen de Paris-Région parisienne. Ses premiers écrits furent signés Amar des Aurès pour devenir ensuite Amar

Chaoui, pseudonyme qui lui restera collé jusqu'à ce jour dans le mouvement amazigh. La propagation de ces écrits et ses multiples correspondances à l'adresse de ses compatriotes auresiens ont eu un impact positif dans la région puisqu'elles ont contribué à y essaimer au maximum les tiffinagh, sensibiliser les masses et répandre les idées qui sous-tendent le combat amazigh. En 1975, il quitte l'Académie Berbère suite à une grave crise qui a secoué cette organisation et qui a vu Mohand Arab Bessaoud expulsé de France vers l'Angleterre. Il demeure, néanmoins, en étroite relation avec d'anciens camarades et suit, de loin, les activités du mouvement qui commence à prendre de l'ampleur aussi bien en France qu'en Algérie.(...) Le rapatriement du corps du défunt a eu lieu ce mercredi 10 décembre à l'aéroport international de Batna. Les responsables de l'Association culturelle Belezma s'affairent à organiser des obsèques à la hauteur du grand militant que fut Ammar Negadi. L'enterrement a lieu aujourd'hui, dans sa ville natale, Merouana, pour permettre aux nombreux militants auresiens, qui afflueront sûrement des quatre coins des Aurès, d'accompagner Dadda Ammar à sa dernière demeure.

S. G.

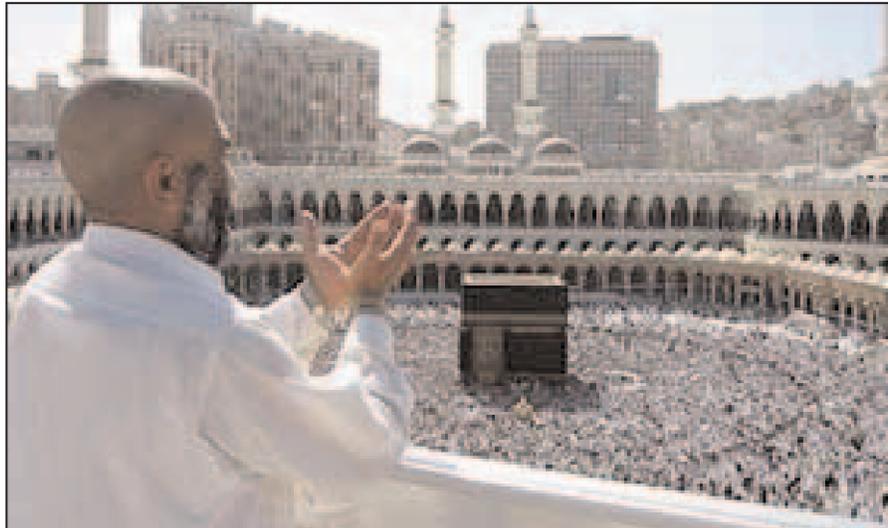
PÈLERINAGE AUX LIEUX-SAINTS

Les jeunes font-ils concurrence aux vieux ?

Se rendre à La Mecque pour accomplir le pèlerinage représente le vœu le plus cher de tous les musulmans. Cependant, cette obligation religieuse, étant autrefois l'apanage des vieux, devient aujourd'hui la destination privilégiée des jeunes qui ne manquent pas de répondre avec ferveur à ce devoir religieux.

PAR D. SOLTANI

En Algérie où le nombre de pèlerins a atteint en 2008, selon le ministre des Affaires religieuses Bouabdellah Ghlamallah, 36.000 pèlerins, force est de constater que les jeunes sont de plus en plus nombreux à vouloir accomplir ce devoir religieux de façon précoce, ce qui nous pousse à nous poser la question sur les motifs qui poussent ces derniers à se rendre à La Mecque. Zoom. Pour ce jeune couple trentenaire, partir à La Mecque est une manière de laver ses péchés, redevenir vierge. «On est parti, moi et mon épouse, l'an dernier, deux mois après le mariage. On a préféré choisir cette destination pour notre lune de miel, car il n'y a pas mieux que La Mecque pour fuir ce "bas-monde" et se laver de tous ses péchés», dit Hakim, informaticien. Accompagné de son épouse, Amel, âgée à son tour de 32 ans, Hakim raconte comment s'est déroulé son voyage. Interrogé sur ce



qui l'a poussé à accomplir le pèlerinage vu son jeune âge, Hakim n'a pas manqué de signaler qu'il n'y a pas mieux que d'être jeune pour pouvoir répondre à ce devoir. «Quand on est vieux, on est vraiment faible et vulnérable. D'ailleurs, personnellement, je ne comprends pas pourquoi les vieux, fragilisés par la maladie, se rendent à La Mecque», déclare-t-elle. Karima et Mançour, un autre jeune couple. Ils sont mariés depuis trois semaines. Ils ont décidé d'entamer ce voyage spirituel en guise de lune de miel depuis leurs fiançailles. Raison pour laquelle ils ont dû économiser tout au long de la période de leur engagement et réduire au maximum les dépenses de la fête de mariage pour pouvoir se rendre aux Lieux-Saints. Un voyage qui leur a coûté au moins 28 millions de centimes chacun. De son côté, Ahmed, médecin, âgé de 36 ans, a

décidé de se rendre à La Mecque pour «se réconcilier avec le bon Dieu», dit-il. «Le hadj est une obligation qui requiert de la personne beaucoup de force et donc, il vaut mieux être encore jeune et fort pour pouvoir l'accomplir», explique-t-il. Or, si le nombre de postulants dépasse de loin le quota de visas accordés, les jeunes sont entrés aujourd'hui en "concurrence" avec les plus âgés pour accomplir ce devoir religieux. Alors qu'on s'est habitué depuis longtemps à voir les personnes âgées partir vers les Lieux-Saints, aujourd'hui, il s'agit aussi des jeunes qui concurrencent les vieux. Cependant, des questions s'imposent : Pourquoi cet afflux de la part des jeunes pour le pèlerinage ? S'agit-il d'un phénomène dû à une nouvelle culture ou à un éveil de piété ? Et quelle en est la réelle

dimension dans une société comme la nôtre ? Pour Mme Rabhi, sociologue, le fait que le jeune quitte son chez-soi et accepte un déplacement personnel symbolisé par un voyage, parfois épuisant, qui le conduira aux Lieux-Saints, est révélateur de sa fuite des problèmes et des tensions de la vie. «Ce recours au pèlerinage n'est pour les jeunes qu'une fuite du quotidien dans le religieux. C'est une manière de rechercher la protection en trouvant refuge dans la religion», explique-t-elle. Et d'ajouter que le courant religieux qui a le vent en poupe contribue dans l'amplification de ce phénomène. Pour la sociologue, toute personne devra se contenter de faire le pèlerinage une seule fois dans la vie et ce, afin de donner la chance à d'autres qui souhaitent s'y rendre. Sur un autre chapitre, cheikh Abdelhamid, imam, estime que les jeunes ont le droit de se rendre au pèlerinage au même titre que les personnes âgées. «Mieux vaut répondre à ce devoir religieux quand on est jeune que d'attendre qu'on soit vieux et malade», dit-il. Et d'ajouter que cette tendance de la part des jeunes d'accomplir ce devoir religieux montre qu'ils essaient d'imposer un peu de morale dans notre société. Il n'y a aucun mal à ce qu'un jeune parte à La Mecque. D'ailleurs, pourquoi reporter le pèlerinage à plus tard lorsqu'on a la jeunesse et la santé ?», s'interroge-t-il. Enfin, faut-il signaler, ils sont de plus en plus nombreux à vouloir accomplir le pèlerinage pour avoir la bénédiction de Dieu et répondre au cinquième pilier de l'Islam. Peu importe le coût du pèlerinage, le plus important est de profiter de sa jeunesse et sa bonne santé pour se réconcilier enfin avec le Tout-Puissant.

D. S.

Les enfants qui regardent trop la télé ont plus de risques d'être obèses ou fumeurs

Votre enfant est obèse, il fume, boit de l'alcool, se drogue et a de mauvaises notes à l'école : ne cherchez plus, c'est la faute à la télévision, à la musique et au cinéma, selon une étude très sérieuse publiée aux Etats-Unis.

Les résultats de cette enquête montrent clairement qu'il y a une forte corrélation entre l'exposition aux médias et des effets négatifs à long terme sur la santé des enfants", a déclaré Ezekiel Emanuel, des National Institutes of Health (NIH), principal auteur de cette vaste étude publiée mardi. Baptisée "Médias et santé des enfants et adolescents : un examen méthodique", l'analyse a été réalisée conjointement par l'école de médecine de l'université de Yale, le NIH et le Pacific Medical Center de Californie.

Les chercheurs ont compilé les résultats de 173 études portant sur ce thème depuis 1980, et ont découvert que 80% d'entre elles montraient qu'une forte exposition aux médias engendrait des effets négatifs sur la santé des enfants et adolescents. Ils ont établi que ces derniers consacraient en moyenne 45 heures par semaine aux médias, contre 17 heures avec leurs parents et 30 heures à l'école. "Cette analyse et la première évaluation globale de l'impact des médias sur la santé des enfants", a souligné M. Emanuel, dont le frère Rahm Emanuel vient d'être nommé par Barack Obama comme secrétaire général de la Maison Blanche.

L'étude s'est intéressée à sept cas de santé ou comportementaux : tabagisme, activité sexuelle précoce, obésité infantile, déficit de l'attention avec hyperactivité, faibles résultats scolaires, usage de drogues et consommation d'alcool. C'est l'obésité

et le tabagisme qui détiennent le palmarès des problèmes engendrés par une grande exposition aux médias. Un lien entre obésité et consommation de médias a, en effet, été établi dans 86% des 73 études portant sur la question, et 88% des 24 études portant sur le tabagisme, ont montré un lien similaire. Sur les dix études portant sur la consommation d'alcool et les médias, huit ont établi un lien significatif, et ce lien était identifié par six des huit études portant sur l'usage de drogues.

En ce qui concerne les résultats scolaires, et contrairement à certaines idées reçues, les résultats sont légèrement moins alarmants, 65% des études portant sur la question montrant une incidence de la consommation médiatique sur les performances scolaires.

Treize études sur quatorze ont également montré un lien entre médias et activité sexuelle précoce, et neuf sur treize ont lié médias et troubles de l'attention avec hyperactivité. "Cette étude fournit un important point de départ pour des études à venir qui devraient étudier à la fois les effets des contenus des médias traditionnels et ceux des médias numériques - comme les jeux vidéo, l'Internet et les téléphones portables - que les enfants utilisent aujourd'hui avec une plus grande fréquence", a dit M. Emanuel, soulignant que son enquête avait principalement porté sur la télévision, la musique et le cinéma.

Dans leur conclusion, les auteurs recommandent que les parents fixent des limites à la consommation médiatique de leurs enfants, s'assurent qu'ils regardent des programmes télévisés adaptés, et les encouragent à passer plus de temps à jouer dehors.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 43 alinéa du décret présidentiel n° 250/02 modifié et complété par le décret présidentiel n° 03/301 du 11/09/2003 portant réglementation des marchés publics.

- Etude et suivi administration centrale 11.000 places pédagogiques M'sila

La Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de M'sila informe les soumissionnaires de tous les bureaux ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation du projet, paru dans les quotidiens nationaux, en langue française *Midi Libre* à la réunion de la commission d'évaluation des offres tenue le 16/08/2008 au siège de la Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de M'sila, le marché est attribué provisoirement à :

B.E.R		Note première tranche	Total	Observations
YAHIAOUI ABDELHAMID	20.81	7.58	20.39	Mieux disant

Un délai de 10 jours est accordé aux entreprises soumissionnaires pour introduire leur recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de M'sila, et ce, à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens.

ANEP 745 475

Cuisine

Gratin de potiron à la sauge



Ingrédients :

1 kg de potiron
30 g de farine
1 oignon
50 g de beurre
25 cl de lait
100 g de gruyère
1 branche de sauge
Muscade
Sel et poivre

Préparation :

Eplucher et détailler le potiron en grosses lamelles. Peler et émincer l'oignon. A feu doux, faire fondre 20 g de beurre et l'oignon pendant quelques min. Ajouter le potiron et la sauge. Assaisonner. Couvrir et laisser cuire à feu doux en remuant de temps en temps. Ajouter un peu d'eau si cela accroche. Pendant ce temps, préparer la béchamel. Faire fondre le reste de beurre, ajouter la farine et délayer petit à petit avec le lait. Laisser épaissir en remuant sans cesse pour ne pas former de grumeaux. Ajouter la muscade, rectifier l'assaisonnement et ajouter le fromage détaillé en lamelles (garder juste un peu pour le dessus du gratin).

Vérifier la cuisson des légumes. Les verser dans un plat à gratin beurré. Napper de sauce et parsemer du reste de fromage. Enfourner et laisser cuire et gratiner 20 à 25 min.

Sfenj de l'est d'Algérie

Ingrédients :

5 grands verres à eau de semoule fine
1 verre à eau d'huile
Une pincée de sel
1 verre à eau de lait
1 c. à café de levure de boulanger
1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
Miel
Huile pour friture
Eau

Préparation :

Mélanger la semoule avec l'huile et le sel. Travailler le mélange. Ajouter le lait, l'eau de fleur d'oranger et la levure de boulanger diluée dans un peu d'eau. Former une boule et laisser reposer. Huiler un plan de travail et pétrir la pâte. Ajouter au fur et à mesure un verre d'eau chaude. Pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte très malléable et élastique. Sur le même plan de travail, former des petites boules de la taille d'une noix. Faire chauffer une grande quantité d'huile. Lorsque l'huile est chaude, prendre une petite boule et la pincer au centre afin de faire un petit trou au milieu et pour former un petit cercle. Lorsque le cercle est formé, plonger le beignet dans l'huile. Une fois que ceux-ci sont cuits, les retirer et les plonger dans du miel chaud parfumé à l'eau de fleur d'oranger (1 c. à soupe) et les laisser égoutter.

LA SAUGE

Ses vertus et bienfaits

Déjà connue à l'époque des Pharaons, la sauge a traversé tous les siècles...

Elle a tellement de vertus qu'elle passe, pour plusieurs, pour une plante universelle et propre à tous les maux. Depuis la nuit des temps, on lui attribue des vertus anti-inflammatoires, cicatrisantes, régénérantes, tonifiantes, antiseptiques, stimulantes de la digestion et même déodorantes.

PAR OURIDA AÏT ALI

Contre les déprimés passagères

C'est une précieuse alliée. Si vous êtes préoccupé, si vous avez des sautes d'humeur, si vous appréhendez un examen ou une échéance, découvrez les vertus de la sauge en prenant des infusions pendant les deux à quatre jours qui précèdent le jour où vous devez absolument être au mieux de votre forme.

Pour la beauté

Elle est utilisée pour le traitement des peaux grasses, en raison de ses vertus astrin-

gentes et toniques. Elle purifie, rééquilibre, tonifie et assainit la peau.

Portez à ébullition 20 g de sauge dans 1/4 de litre d'eau de source. Quand l'eau bout, retirez du feu, laissez infuser 20 min puis filtrez. Mettez en bouteille (toujours conserver au réfrigérateur et jamais plus de 6 jours). Utilisez pour votre visage et cou après le démaquillage.

Pour la santé

En décoction : c'est la base des gargarismes (portez à ébullition 3 min 20 g de feuilles dans 1/2 l d'eau) : bain de bouche pour gencives, aphtes, en gargarisme pour le mal de gorge.

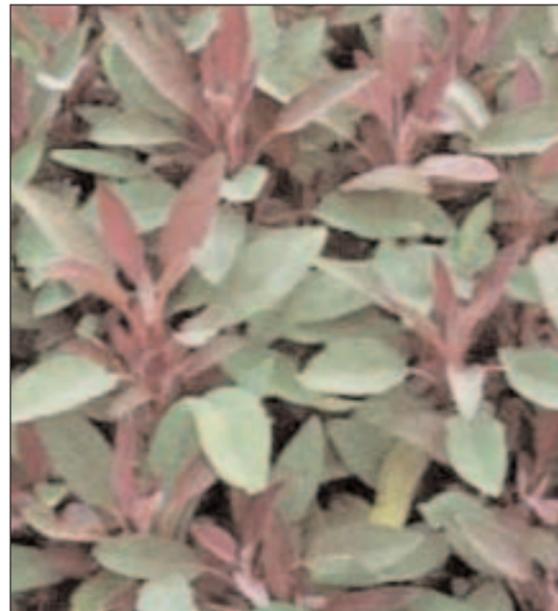
Pour les feuilles qui ont servi à l'infusion, posez-les encore chaudes sur le lieu des douleurs rhumatismales, ils ont la réputation dans nos campagnes de les calmer rapidement.

Contenant un œstrogène naturel, elle est toute indiquée pour les troubles de la ménopause.

L'infusion des feuilles séchées stimule le système digestif.

La sauge en cuisine

Elle parfume agréablement les plats. Consommez-la de préférence séchée car ce



sont des feuilles sèches qui dégagent les arômes les plus marqués. Celles-ci parfument à merveille les farces de volailles, les viandes et poissons. Excellent stimulant de la digestion, n'hésitez pas à l'employer dans tous les plats riches. Ainsi, elle relève parfaitement l'agneau, les marinades et les omelettes. Il est également possible de découper de jeunes feuilles de sauge fraîche sur une salade ou un plat de légumes.

JARDIN POTAGER

CULTIVER LES PLANTES AROMATIQUES

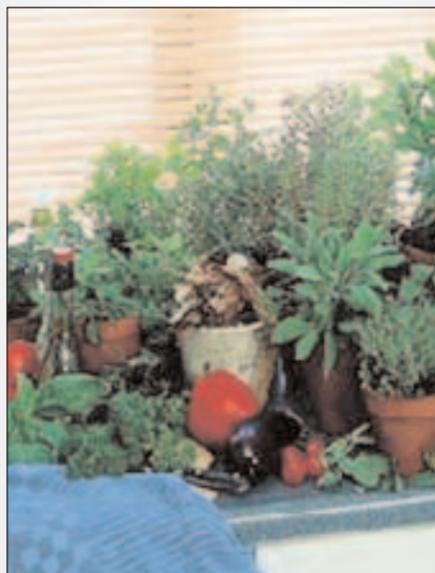
Elles sentent bon et relèvent nos petits plats : les plantes aromatiques, tout le monde en veut ! Les bonnes idées pour les cultiver.

Emplacement

Les plantes aromatiques aiment la lumière mais pas la chaleur. Place de choix : près de vos fenêtres. Et comme elles craignent les gelées, en hiver, rentrez-les dans votre cuisine et au printemps sortez-les sur le balcon.

Arrosage

Souvent, elles sont si près de l'évier qu'on serait tenté de les arroser tous les jours. À éviter au risque de les noyer. En hiver, un arrosage tous les 2 à 3 jours suffit. L'été, faites-le dès les premières chaleurs et tous les jours.



Tailler et pincer

La taille est nécessaire pour faire grandir la plante et la débarrasser des branches inutiles. En toute saison, vous pouvez aussi pincer les tiges pour favoriser les pousses latérales et étoffer le feuillage. Il faut que la tige compte 5 à 6 feuilles pour pincer, avant elle est trop fragile pour y résister.

Sécher des herbes aromatiques

Cueillez les herbes par temps sec de préférence sur les plantes en boutons avant la pleine floraison. Enveloppez les feuilles dans une mousseline. Plongez-les une minute dans l'eau bouillante, puis posez-les sur la grille du four ouvert en les recouvrant d'un tissu léger et laissez-les une heure dans le four à 40°C.

Trucs et astuces

Plantes en conteneurs



Elles sont cultivées dans des sacs spéciaux ou dans des pots en matière synthétique. Contrairement aux plantes conventionnelles de pleine terre, vous pouvez les planter durant toute l'année, excepté si le sol est gelé. Elles supportent la transplantation et se développent immédiatement après.

Semer les petites graines



Pour semer les toutes petites graines (radis, carottes...), mélangez-les avec du sable fin ou du marc de café séché, le semis sera beaucoup moins épais.

Faire une bouture rapidement



Pour faire une bouture, placez le plant dans un verre d'eau dans lequel vous aurez déposé au fond un morceau de charbon de bois. C'est un truc de grand-mère.

Les graines bonnes à planter



Pour savoir si vos graines en sachet sont encore bonnes à planter, versez-les dans un bol d'eau. Vos graines coulent c'est qu'elles sont bonnes à planter.

O. A. A.

Beyoncé met un vent à la Star Academy !

Rassurez-vous, vous verrez bien Beyoncé à la Star Academy vendredi soir comme annoncé partout depuis plusieurs semaines. Sauf que l'épouse de Jay-Z ne sera pas vraiment là... En raison de son emploi du temps surchargé, Beyoncé, qui n'a pas une carrière à relancer ou à sauver et qui donc se fiche sans doute pas mal de la Star Academy, ne pourra être présente sur le plateau du prime vendredi soir. Elle enregistrera donc sa prestation jeudi après-midi et devrait a priori chanter avec Alice (ce serait en

tout cas plus logique de la voir pousser la chansonnette avec Gauthier ou Mikels). Une question se pose cependant : Nikos Aliagas aura-t-il le droit de lui parler (voir article) ? Sinon, en toute honnêteté, vous préféreriez une chanteuse en direct mais qui chante en playback et assure le minimum syndical comme une certaine Britney Spears ou une chanteuse qui enregistre sa prestation au préalable mais qui offre un show rodé, probablement en chantant vraiment et qui accepte d'interagir avec les gens qui l'entourent ?



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1926 Pour des intérêts communs



Le Commonwealth of Nations (français: Commonwealth des Nations) est l'association, créée en 1926, de pays ayant fait partie de l'ancien Empire britannique (anciennes colonies ou protectorats). Il est dirigé par le souverain du Royaume-Uni. L'originalité du Commonwealth provient de son organisation : les pays membres sont unis par leurs intérêts communs, mais sont autonomes. Ils ne sont liés par aucun traité et peuvent rester neutres lorsqu'un conflit engage un ou plusieurs d'entre eux. Le Commonwealth est le successeur de l'empire britannique et tire ses origines des Conférences Impériales de la fin des années 1920 (des conférences de premiers ministres britanniques et coloniaux se sont tenues périodiquement depuis 1887) où l'indépendance des dominions et colonies souveraines fut reconnue, et finalement entérinée par le statut de Westminster de 1931. Le Commonwealth fut établi comme une association de pays libres et égaux, dont l'adhésion reposait sur une allégeance commune à la couronne britannique. A ce jour, le Commonwealth compte 53 États membres.

1960 Algérie musulmane !



Les Algériens organisèrent ce jour une manifestation pacifique pour réaffirmer le principe de l'autodétermination du peuple algérien contre la politique du Général De Gaulle, visant à maintenir l'Algérie comme étant une partie de la France dans le cadre de l'idée de l'Algérie algérienne d'une part, et contre la position des colons français qui cultivaient le rêve de l'Algérie française.

Le Front de Libération Nationale fit en sorte de s'opposer à la fois à la politique de De Gaulle et des colons, vu que ce dernier comptait sur les Français algériens pour soutenir sa politique et organiser des manifestations pour l'accueillir à Ain Témouchent le 9 décembre 1960 et également aux colons lesquels réagirent à cela par des manifestations pour imposer aux Algériens leur réaction à la politique de De Gaulle qui considérant que l'Algérie appartenait à tous dans le cadre de la France. Aux manifestations de soutien à la politique de De Gaulle du 9 décembre puis celles des colons le 10 du même mois, succédèrent les manifestations populaires sous la direction du Front de Libération nationale le 11 décembre pour exprimer l'unité du pays et le rassemblement du peuple autour de la Révolution, pour revendiquer l'indépendance totale. Des rassemblements populaires des différentes catégories eurent lieu dans les places publiques à travers toutes les villes algériennes. Ainsi à Alger, la place du Champ-de-manceuvres (1er-Mai actuellement) connut une densité populaire soudée et mobilisée derrière le drapeau national et les slogans de l'indépendance et longue vie au Front de libération. Elles envahirent la rue Michelet (Didouche-Mourad actuellement) et affrontèrent les forces coloniales et les colons manifestants. Les manifestations s'étendirent à tous les quartiers populaires à Belcourt (Belouizdad actuellement), Salembier (Diar el Mahçoul actuellement), Bab El Oued, El Harrach, Kouba, Birkhadem, Diar el Ada, la Casbah et Climat de France (Oued Koriche). Les slogans étaient unifiés autour de la levée du drapeau national, le Front de Libération Nationale, le Gouvernement Provisoire et Vive l'Algérie. Les manifestations qui durèrent plus d'une semaine, s'étendirent également à plusieurs villes algériennes Oran, Chlef, Blida, Constantine, Annaba et autres au cours desquelles le peuple portait les mêmes slogans.

1991 La fin de l'ère soviétique

En 1989, pour la première fois depuis le début de l'ère soviétique, des élections libres ont lieu, les partis politiques sont autorisés en 1990. Cette ouverture est surtout l'occasion pour les peuples des différentes nationalités composant l'URSS de manifester leurs souhaits de souveraineté. Vers 1991, un véritable dualisme du pouvoir s'installe au Kremlin - la puissance montante des structures étatiques russes libérées de la

tutelle du PCUS, avec Eltsine en tête, face aux organes du pouvoir soviétiques et communistes, archaïques et conservatrices, essayant en vain de freiner les réformes gorbatcheviennes et de préserver le système soviétique. Fin 1991, le PCUS est dissout et l'URSS s'effondre : les républiques qui la constituaient accèdent à leur indépendance. La Russie, qui en constitue le noyau historique, reprend de l'ancienne grande puissance mondiale les trois quarts de son territoire, plus de la moitié de sa population, les deux tiers de son industrie et la moitié de sa production agricole

1997 Kyoto interpelle

Le protocole de Kyoto signé ce jour constitue une étape majeure dans la prise de conscience générale du réchauffement climatique de notre planète. La conférence, qui réunissait 159 pays, a abouti à la signature d'un accord qui engage les pays industrialisés à réduire globalement d'ici à 2012 leurs émissions de gaz à effet de serre de 5 % par rapport à 1990 (à titre d'exemple : - 8 % pour l'Union européenne, - 7 % pour les États-Unis, - 6 % pour le Japon et le Canada, 0 % pour la Russie, + 8 % pour l'Australie). La Terre s'est réchauffée d'un demi-degré depuis le début du XXe siècle et à la fin du XXIe siècle, la température aura augmenté de 1 à 5 °C selon le Groupement intergouvernemental sur l'évolution du climat (G.I.E.C.). L'impact des gaz à effet de serre produits par les activités humaines n'est plus guère mis en doute aujourd'hui. Le protocole de Kyoto représente donc une avancée concrète, quoique timide, vers un développement durable. Toutefois, sa mise en œuvre a d'emblée été difficile : le président des États-Unis, George W. Bush, a rejeté en mars 2001 les accords.

2004 Tous les coups sont permis



Ce que tout le monde pensait est aujourd'hui confirmé : Viktor Louchtchenko, candidat de l'opposition à l'élection présidentielle en

Ukraine, a bien été victime d'un empoisonnement. Michael Zimpfer, médecin-chef d'une clinique autrichienne apporte ce diagnostic d'empoisonnement à la dioxine à partir d'échantillon de peau, de sang, ...

LE CARNET DU MIDI

1810 ALFRED DE MUSSET

Louis Charles Alfred de Musset, poète, auteur dramatique et romancier français, est né à Paris ce jour. Il appartient à une famille aisée, affectueuse et cultivée, où l'on a le goût des lettres et des arts. Son grand-père était poète, et son père était un spécialiste de Rousseau, dont il édita les œuvres. A 20 ans, sa notoriété littéraire naissante s'accompagne déjà d'une réputation sulfureuse alimentée par son côté dandy et ses débauches répétées dans la société des demi-mondaines parisiennes. Il écrit également des nouvelles en prose et la Confession d'un enfant du siècle, autobiographie à peine déguisée dédiée à George Sand. Il y transpose les souffrances endurées. De 1835 à 1837, Musset compose son chef-d'œuvre lyrique, "Les Nuits". Ces poèmes sont les Nuits de mai, de juillet, d'octobre, de décembre, autour des thèmes imbriqués de la douleur, de l'amour et de l'inspiration. Ces poésies, très sentimentales, sont aujourd'hui considérées comme l'une des œuvres les plus représentatives du romantisme français. De santé fragile (malformation cardiaque), mais surtout en proie à l'alcoolisme, à l'oisiveté et à la débauche, il meurt à Paris le 2 mai 1857, quelque peu oublié.

1843 ROBERT KOCH

Robert Koch est un médecin allemand, voit le jour à Clausthal, ce jour. Il est célèbre pour sa découverte de la bactérie responsable de la tuberculose qui porte son nom : « bacille de Koch ». Il est l'un des fondateurs de la bactériologie. Il est le premier en 1876 à réussir la culture du bacille du charbon découvert en 1850 par les Français Rayer et Davaine. Il développe à cette occasion plusieurs techniques nouvelles de coloration, de mise en culture et d'identification des germes. En 1882, il isole le bacille de la tuberculose en mettant au point une méthode de culture in vitro et en reproduisant la maladie chez les animaux avec la souche cultivée, prouvant que le germe est bien responsable de la maladie. Ce germe lui doit son nom, bacille de Koch. Cette découverte entraîne l'utilisation des mesures d'hygiène pour lutter contre la transmission de la maladie. Koch découvre également la tuberculine, extrait du bacille, et son rôle pour le diagnostic de la maladie. Il en fait, à tort, un principe du traitement de la tuberculose. En 1883, au cours d'une expédition en Égypte, il isole l'agent microbien du choléra et prouve, peu après, le rôle de l'eau dans la transmission de la maladie. Fatigué de tous ses travaux, il meurt le 27 mai 1910 d'une crise cardiaque.

1911 NAGUIB MAHFOUZ



Naguib Mahfouz naît dans le quartier populaire de Gamaliyya à Khân al-Khalili au Caire dans une famille de la petite bourgeoisie. C'était un écrivain égyptien

contemporain de langue arabe et l'intellectuel le plus célèbre d'Égypte, lauréat du prix Nobel de littérature en 1988. Il commence à écrire à l'âge de 17 ans et publie ses premiers essais d'écriture dans les revues littéraires des années 1930. Il publie sa première nouvelle en 1939. Sa licence en poche, il obtient un poste de fonctionnaire et décide de se consacrer à la réécriture romanesque de l'histoire de l'Égypte.

CHAN-2009 (QUALIFICATIONS-
2^E TOUR RETOUR)

Des arbitres algériens pour Libye-Maroc

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio d'arbitres algériens pour officier le match Libye-Maroc prévu demain à Tripoli pour le compte du second et dernier tour retour des éliminatoires de la première édition du Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2009, une compétition réservée aux joueurs locaux. La rencontre sera dirigée par le directeur du jeu Mohamed Lamine Benaïssa assisté de Tahir Belaid et Talbi Ammar. Le quatrième arbitre est Abdel Fatah El Triki (Libye). Lors du match aller disputé à Casablanca, le Maroc s'est imposé sur le score de 3 à 1. La phase finale de la CHAN 2009 est prévue du 23 février au 8 mars à Abidjan (Côte d'Ivoire).

MONDIAL U-17 2009

Réunion de la FIFA sur les préparatifs du Nigeria

Le comité exécutif de la Fédération internationale de football associations (FIFA) se réunira à Tokyo les 19 et 20 décembre afin de discuter des préparatifs du Nigeria pour le Mondial U-17, prévu l'année prochaine, a rapporté mercredi un média local. Le président nigérian, Musa Yar'Adua, a annulé début octobre la décision de ne pas abriter ce championnat l'année prochaine après que les coûts d'organisation eurent été réduits. Il a indiqué que le gouvernement a approuvé neuf milliards de nairas (moins de 100 millions de dollars américains) pour abriter le Mondial, ajoutant que le premier budget de 35,5 milliards de naira présenté par le Comité d'organisation locale (LOC) était scandaleux. Les autres questions à réviser lors de la réunion sont les compétitions ayant eu lieu en 2008 dont la Coupe du monde U-17 et celle des équipes féminines U-20 respectivement en Nouvelle-Zélande et au Chili. Les questions touchant aux associations membres, dont une révision de tous les cas en suspens, les rapports sur le système de transfert de la FIFA, la régulation pour la protection des mineurs et la résolution 6+5 adoptée par le congrès de la FIFA, seront également discutées.

GYMNASTIQUE

Grade d'expert de la FIG pour deux juges algériens

Les deux juges algériens Abdelmadjid Hadji et Mohamed Smail Hadji ont subi avec succès l'examen intercontinental organisé par la Fédération internationale de gymnastique (FIG) du 2 au 7 décembre à Leipzig (Allemagne), indique hier la Fédération algérienne de gymnastique (FAG). Selon la même source, sur les 125 juges candidats venus des cinq continents, les deux juges algériens ont décroché brillamment le grade d'expert de la FIG. Outre l'Algérie, six autres pays ont pu placer deux experts lors de cet examen: les USA, l'Allemagne, le Japon, la Roumanie et Portugal.

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية سكيكدة
مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الانتخابات والجمعيات

جدید الهيئة القيادية

طبقاً لأحكام القانون رقم 31/90 المؤرخ في 04 ديسمبر 1990 المتعلق بالجمعيات ذات الطابع الإجتماعي لا سيما المادة 17 البند 02. لقد تم تجديد الهيئة القيادية للجمعية المسماة : اللجنة الدينية المسجدية لمسجد أبو بكر الصديق - ديار الزيتون عزابة المعتمدة تحت رقم : 06 بتاريخ : 10/07/1983 الرئيس : مروش حميس، المقر بلدية عزابة.

FOOTBALL : IL A OFFICIELLEMENT DÉBUTÉ SON TRAVAIL AU CRB

Henkouche affiche son optimisme

Après avoir déjà finalisé avec le président Kerbadj, le nouvel entraîneur du CRB, Henkouche, a rejoint sa nouvelle équipe, hier, ou il a entamé son travail avec le groupe en dirigeant la séance d'entraînement effectuée au stade 20- Août 55.

PAR ARSLAN G.

Bien qu'il vint juste de prendre les destinées de l'équipe, le nouveau coach s'est montré optimiste quant aux capacités du club de jouer à fond dans ce championnat.

En effet, le retour de Henkouche à la barre technique belouzdadie été sollicité par tous les amoureux de la balle ronde de Laâkiba qui, selon eux, Henkouche et l'homme idéal qui pourra rendre à l'équipe son aura et aussi la remettre sur rails. Pour rappel, Henkouche connaît bien la maison, surtout les joueurs, ce qui va probablement les encourager



plus à faire de leur mieux dans les prochaines rencontres. Henkouche est connu aussi pour sa discipline envers les joueurs, ce qui manquait peut être au club.

D'ailleurs, le nouveau driver a déclaré avant de prendre l'équipe en main que «je ne peux pas refuser la

barre technique du CRB, je connais très bien la maison et je ferais de mon mieux pour rendre le sourire aux supporters».

Une chose et sûre, ce coach qui a donné beaucoup au football algérien est revenu au sein du club algérois avec les meilleurs sentiments

Boudar pisté...

Selon une source proche du club du Chabab, le joueur bônois, Mehdi Boudar a été approché par les dirigeants belouzdadis. Ces derniers ont pris attache avec l'attaquant annabi pour renforcer le compartiment offensif du Chabab dans ce mercato. **A. G.**

CS CONSTANTINE

Après le limogeage de Janachovich Cuckovic nouvel entraîneur

Juste après le limogeage de l'entraîneur Janachovich, le président Mazar a installé son adjoint Cuckovic à la barre technique du club.

Le premier responsable du club constantinois a justifié le licenciement de son coach Janachovich pour des raisons disciplinaires. Il reproche à

ce dernier l'absence de discipline et de rigueur dans son travail, ce qui ne permet pas à certains éléments de s'exprimer à leur juste valeur.

Depuis son arrivée, le nouvel entraîneur a élaboré un plan de travail qu'il a commencé à exécuter dès qu'il a abordé la première séance d'entraînement. Le président du

CSC, Mazar, devait animer hier une rencontre à la salle Filali avec les membres du bureau et les supporters clubistes pour aborder ensemble certains problèmes relatifs au CSC, et aussi aborder d'autres points comme le départ de l'entraîneur et d'autres sujets concernant le club. **A. G.**

INTER RÉGIONS

Groupe "Ouest" (mise à jour): IRB Timimoun-USM Oran demain

L'ittihad Riadi Baladiet Timimoun accueillera, demain à Adrar, l'Union sportive musulman d'Oran (USMO), dans un match comptant pour la mise à jour du calendrier du championnat inter-régions de football, groupe "Ouest". L'équipe de Timimoun, dernière du classement, qui n'a pas encore récolté de points après 12 journées de la compétition, aura cette fois-ci pour adversaire un club du bas du tableau. Les camarades du jeune Tidjini Rabah espèrent revenir avec une victoire, afin d'augmenter leur capital points et pouvoir prétendre quitter la zone de relégation.

مكتب التوثيق بعزابة للأستاذ / علي وادي. شارع أول نوفمبر 1954 عمارة رقم 28 مسكن عزابة ولاية سكيكدة -

القانون الأساسي لشركة تضامن

بموجب عقد حرر بمكتبنا في 2008/12/10 مسجل في أوانه. تم تأسيس شركة تضامن بين السيد السبتي عزوزي بن عيسى و السيد عبد الحميد عزوزي بن عيسى. تسميتها شركة تضامن الإخوة عزوزي مقرها الإجتماعي حي الصنوبر رقم 02 السبت بلدية عزابة ولاية سكيكدة. رأسمالها (10.000,00 دج). موضوعها نقل جماعي للمسافرين في المناطق الريفية. نقل جماعي للمسافرين في المناطق الحضرية ومابين الولايات. نقل عمومي بري على المستوى الوطني والدولي للمسافرين. النقل العمومي للبضائع عبر الطرقات. مساعدوا نقل البضائع. مدتها 99 سنة. عين السيد السبتي عزوزي بن عيسى مسير لمدة غير محدودة.

للإعلان الموثق

CHAMPIONNAT DIVISION "UNE" : DEMAIN MATCH RETARD RCK-ESS

KOUBA VEUT CONFIRMER FACE À SÉTIF

Le nouveau promu, le RC Kouba, a l'intention de confirmer son regain de forme, à l'occasion de la venue du leader actuel du championnat national de football, division "Une", l'ES Sétif, lors de son 7e match en retard prévu demain au stade Benhaddad de Kouba.

Le RCK, dernier au classement avec 7pts, retrouvera à l'occasion son public, après avoir donné la réplique au CRB (1-0) à huis clos. Un soutien qui devra pousser les coéquipiers du buteur maison, Sid-Ali



Yahia Chérif, à faire preuve de solidarité s'ils veulent réaliser leur 3e succès de rang. Côté effectif, l'entraîneur du RCK, Mohamed Mihoubi,

devra composer sans le défenseur burkinabé, Ibrahim Songaré, suspendu pour cumul de cartons.

En revanche, il y aura le

retour de Brahim Djerradi, qui a purgé sa suspension devant l'USMA.

A l'opposé, l'ES Sétif ne fera certainement pas le voyage à Alger en victime. Les Sétifiens viseront la victoire, eux qui veulent consolider leur position de leader, obtenue suite à leur victoire devant leur voisin du MCE Eulma (2-0), lors de la précédente journée.

Avec deux matches en retard (RCK, JSK), le double champion arabe compte profiter de cette aubaine pour creuser l'écart sur ses poursuivants, et décrocher ainsi le titre honorifique de champion d'hiver.

...FACE À FACE...FACE À FACE...

DJERRADI (RCK) :

«On veut encore des points»

Le Koubéen est confiant que son équipe va refaire de même qu'avec l'USMA. Il est persuadé que l'Aigle tombera à Kouba.

Le Raed a réussi à enregistrer sa première victoire contre l'USMA. Croyez-vous que c'est le début de la bonne série ?

Il faut y croire très fort. On a pu battre les Usmites chez eux et je pense qu'on n'a pas le droit de perdre sur nos terres.

Donc, le match d'aujourd'hui se jouera sous le signe de la confirmation, n'est-ce pas ?

C'est clair. On a bien apprécié la victoire contre l'USMA la fois passée. Et je ne pense pas qu'on se soit déjà rassasiés. Notre appétit est grand. On veut encore des points. Pour cela, il faut assurer chez nous.

Comment appréhendez-vous cette partie ?

C'est un match comme tous les autres rendez vous. Il sera difficile. Mais on fera en sorte d'avoir le dernier mot. On a bien préparé notre client. Et on n'est pas prêts à renoncer facilement.

L'Aigle noir est sur une pente ascendante et ses joueurs semblent décidés à maintenir la cadence. Croyez-vous avoir les moyens de le contrer ?

Certes, les Sétifiens affichent une bonne santé depuis l'entame de la saison. Ils veulent grignoter des points pour

renforcer leurs chances afin de réaliser leur objectif qui n'est autre que le sacre. Néanmoins, en ce qui nous concerne, on a aussi un but à défendre celui du maintien. Et, ce n'est pas en cédant des points chez nous qu'on réussira le pari.

Comment comptez vous surprendre votre client du jour ?

Peu importe la manière, il faut gagner le rendez-vous. Le groupe est gonflé à bloc et prêt à n'importe quelle bataille. On va tout mettre en œuvre, s'il le faut remuer ciel et terre pour déplumer l'Aigle noir. On va renvoyer cet aigle chez lui sans le moindre point.

On vous sent optimiste. Quel serait votre secret ?

Il n'y a pas de secret. Je pense que le travail qu'on fournit lors de chaque séance d'entraînement et notre sérieux vont certainement apporter leur fruits qui seront la victoire.

M. Y.

LEMOUCHIA (ESS) :

«Difficile, mais on gagnera»

Lemouchia qui s'est déplacé avec ses coéquipiers pour affronter le RCK demain a voulu nous donner ses impressions en ce qui concerne la partie de demain :

Après le succès mérité contre votre voisin d'El Eulma, demain vous allez affronter les Koubéens. Comment s'annonce pour vous ce match ?

C'est un match difficile. Il ne faut pas oublier que le RCK a pu mettre à terre l'USMA qui n'a pas perdu de match depuis l'entame de ce championnat.

Donc, il faut être vigilant pour éviter de mauvaises surprises.

Donc, à Kouba pour limiter les dégâts. Exact ?

Pas du tout. On y va avec la conviction de décrocher une victoire, c'est clair.

Ce que j'ai voulu dire c'est que le RCK prend de force au fil des journées. Et

il faut trouver la bonne astuce pour le contrer.

Ce qui est certain : on va se présenter dans la peau d'un guerrier qui fera son possible pour gagner la partie.

L'ESS attaque en force cette saison.

Serait-ce la bonne pour que l'Entente décroche le titre ?

On l'espère tous. Car l'ESS est un club qui joue tous les ans le titre.

Il n'a pas le droit de jouer que cela. Ceci dit, on fera tout pour l'avoir. On a les moyens. Inchallah, on sera exaucés.

Mais pour cela il faut gagner des points à l'extérieur...

On le sait. Et c'est la raison pour laquelle on s'est déplacé à Alger avec la conviction de gagner contre les Koubéens.

Espérons qu'on fera un match plein demain.

Les Koubéens ne jurent que par la victoire. Ils sont auréolés par la victoire contre l'USMA lors de la dernière journée et sont décidés à le confirmer face à vous...

On est conscients que le moral des Algérois est au beau fixe. Cela dit, nous aussi, nous sommes déterminés à faire le max demain.

Espérons que la partie sera un beau spectacle où le fair-play sera le mot d'ordre du jour.

M. Y.

USM ANNABA

Démission de El Hadi Larbi Belasli et Benali de la barre technique

Dès l'annonce de la désignation de Ifticen à la tête du club de la Seybouse, tous les membres de la barre technique ont de suite démissionnés hormis Khaled Lounici.

Pourquoi ces démissions en cascade ?

Est-ce Ifticen qui dérange, mais qui ?

De nombreuses questions se posent et à la veille du départ des tuniques rouges à Bordj Bou-Arréridj les coachs des gardiens de buts El Hadi Larbi, Nacer Benali et Djamel Belasli ont donc jeté l'éponge. Par ailleurs nous apprenons que le nouveau coach fraîchement installé avait reçu carte blanche de la part du boss Menadi, celui-ci lui ayant même suggéré de prendre toutes les décisions qui s'imposent suite au laisser-aller constaté dans le compartiment défensif, et parfois même, à tous les niveaux.

Notons par ailleurs que trois entraîneurs ont été recrutés depuis le début de saison, il s'agit de Amrani, Belhout et Depireux à qui il est reproché leur contre-performance mais qui ont prouvé le contraire ailleurs.

Malgré les milliards injectés, les joueurs ne retrouvent pas encore leurs repères, encore moins un jeu méthodique et ordonné. Ceci a été qualifié par le milieu sportif annabi comme une asynchrone de joueurs expérimentés mais mal inspirés.

Le coach Depireux avait redonné de l'assurance à la défense en omettant de redonner du punch à l'attaque. C'est pour cette raison que la défense n'encaisse plus de buts et l'attaque n'inscrit plus.

Des changements et des réajustements seront opérés au sein de l'équipe de Sidi Brahim. Des joueurs exceptionnels ont été rarement utilisés au milieu ou en attaque; il s'agit de Bouguerra Foued, Boudier, Sebini, Hamlaoui, Ghenaïa et tant d'autres.

Enfin notons que durant le mercato, il y aura de nombreuses libérations mais également la venue d'autres joueurs dont le club aurait besoin.

Le club de l'USM Annaba est circonscrit et pouvant disparaître, car il est dépourvu d'assises et sans aucune formation des générations futures pour le perpétuer.

Pourvu que Menadi ne parte pas sinon l'équipe disparaîtra avec.

Amar Aït Bara

Le match MCA-MC Saïda reporté au 19 décembre

Le match MC Alger et le MC Saïda comptant pour la 15e journée du Championnat programmé le lundi 15 décembre au stade Omar-Hamadi (Bologhine), a été reporté au vendredi 19 décembre à 15h00, a t-on indiqué mercredi à la Ligue nationale de football (LNF).

L'instance chargée de la gestion de la compétition a décidé de reporter cette rencontre, en raison de l'organisation à Alger du tournoi des moins de 17 ans regroupant plusieurs pays africains, précise la même source.

D'autre part, le match en retard entre l'USM Annaba et le RC Kouba, initialement prévu le 15 décembre est reporté au jeudi 18 décembre à 14h30 au stade de l'OPOW de Annaba.

CAN MILITAIRE 2008

Demi-finale aujourd'hui Ouganda-Algérie

L'équipe nationale militaire de football est parvenue à arracher mardi la qualification aux demi-finales de la CAN militaire qui se déroule à Kampala City en Ouganda. En réalisant un nul (2-2), face à la Gambie, les camarades d'Asselah se classent en 2e position de leur groupe derrière le Cameroun. Ainsi, après avoir battu l'Afrique du Sud (5-2) et perdu par la plus petite des marges contre les Lions indomptables, les Verts militaires algériens ont réussi l'essentiel face à la Gambie (2-2) pour obtenir la qualification en demi-finale. Ils joueront, aujourd'hui, à Kampla, face à l'équipe organisatrice, l'Ouganda. Mission difficile pour les gars de Kamel Kaci-Saïd qui tiennent à relever le défi. A noter enfin, que les trois équipes classées en tête à l'issue de cette CAN seront qualifiées au prochain mondial militaire.

Saïd B.

PROGRAMME TÉLÉ JEUDI

TF1

12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:50 Les feux de l'amour
14:50 Le miracle du coeur
16:50 Les frères Scott
17:45 Seconde chance
18:15 Star Academy
19:05 La roue de la fortune
19:45 Que du bonheur !
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Repérages déco
20:37 Courses et paris du jour
20:40 C'est ma Terre
20:45 Météo
20:50 Diane, femme flic
22:30 La méthode Cauet

france 2

10:45 CD'aujourd'hui
10:50 Météo
10:55 Motus
12:50 Rapport du Loto
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 La santé à tout âge
13:52 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 Le Renard
17:15 En quête de preuves
18:05 Une surprise peut en cacher une autre
18:40 CD'aujourd'hui

18:45 Service maximum
19:45 Les étoiles du sport
19:50 Les 10 ans du Cabaret
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Image du jour
20:40 La santé à tout âge
20:42 Météo
20:45 Point route

20:50 A vous de juger



Présentateur : Arlette Chabot
Réalisateur : Jean-Jacques Amsellem
23:20 Infrarouge
23:21 Tsunami vague mortelle

france 3

12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Bon appétit, bien sûr
13:00 Météo
13:05 30 millions d'amis collector
13:45 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
14:55 Vaquero
16:30 @ la carte
17:25 Un livre un jour
17:30 Des chiffres et des lettres
18:05 Questions pour un champion

18:30 Culturebox
18:35 19/20
18:40 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
20:05 Météo
20:10 Tout le sport
20:15 Consomag
20:18 La santé à tout âge
20:20 Plus belle la vie

20:55 Les sœurs Robin



Réalisateur : Jacques Renard.
Avec Line Renaud (Marie), Danièle Lebrun (Aminthe), Stéphanie Fatout
22:35 Keno
22:40 Ce soir (ou jamais !)
23:00 Soir 3
23:25 Ce soir (ou jamais !)

NT1

11:00 Les enquêtes impossibles
11:50 Les vacances de l'amour
14:30 Les condamnées
15:25 Commissaire Lea Sommer
17:15 Medicopter
18:05 Invisible Man
18:50 Dragon Ball Z
19:45 K 2000

20:45 Le Clone



Réalisateur : Fabio Conversi.
Avec Elie Semoun (Thomas), Mbala Dieudonne (Léo), Smadi Wolfman
Marié et père de famille, Thomas, un homme particulièrement timide, travaille comme ingénieur dans une société d'informatique. Jour et nuit, il peaufine ainsi le programme interactif qu'il vient de créer : un logiciel anti-timidité, dont le héros est un personnage virtuel, Léo, portrait craché de son concepteur. Léo, qui pense par lui-même, décide un soir de s'échapper de l'écran et d'intégrer le corps de Patrice, l'homme de ménage...
22:15 N'taime
22:20 Shadowchaser III

arte

19:00 360° - Géo
19:45 Arte info
20:00 Arte culture
20:10 Arte météo
21:00 Lost In Translation
22:35 Let It Beat, Liverpool

M6

12:50 Le 12.50
13:10 Ma famille d'abord
13:35 Souvenirs perdus
15:20 Ma fille, ma rivale
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % Mag
19:50 Six'
20:05 Une nounou d'enfer
20:40 Caméra café
20:45 Six'Infos locales
20:50 L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux
23:40 Carrie

M6

12:05 Friends
12:55 That 70's Show
17:10 12 coeurs
18:00 That 70's Show
18:25 Futurama
19:15 Les rois du Texas
20:10 Ulysse 31
20:35 Ça va pas être possible
22:30 Diabolo menthe

Direct8

15:15 Le matador
17:50 L'homme qui tombe à pic
18:40 Flash info
18:45 Morandini !
19:45 Starsky et Hutch
20:40 Mad City
22:40 Full Metal Jacket

PROGRAMME TÉLÉ VENDREDI

TF1

13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:50 Les feux de l'amour
14:50 Pour vivre un grand amour
16:50 Les frères Scott
17:45 Seconde chance
18:15 Star Academy
19:05 La roue de la fortune
19:50 Que du bonheur !
19:53 Le club TF1 j'invite
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Repérages déco
20:37 Courses et paris du jour
20:40 C'est quoi ton sport
20:42 Météo
20:45 Trafic info
20:48 Euro Millions
20:50 Star Academy
23:15 Euro Millions
23:20 C'est quoi l'amour ?



Présentateur : Carole Rousseau

france 2

13:55 Consomag
13:57 Point route

14:00 Toute une histoire
15:05 Le Renard
17:10 Point route
17:15 En quête de preuves
18:05 Une surprise peut en cacher une autre
18:40 CD'aujourd'hui
18:45 Point route
18:50 Vendredi, si ça me dit !
19:45 Les étoiles du sport
19:50 Les 10 ans du Cabaret
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 La santé à tout âge
20:40 Météo
20:45 Point route
20:50 Tandem
23:05 Plein 2 ciné

france 3

11:10 Côté cuisine
11:40 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Bon appétit, bien sûr
13:00 Météo
13:05 30 millions d'amis collector
13:45 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
14:55 McBride
16:30 @ la carte
17:25 Un livre un jour
17:30 Des chiffres et des lettres
18:05 Questions pour un champion
18:30 Culturebox
18:35 19/20 Edition Nationale
18:35 19/20 Edition Nationale
18:40 Edition Régionale et Locale
19:00 Journal régional

19:30 Journal national
19:55 Supplément Régional et Local
20:05 Météo
20:15 LotoFoot
20:20 Plus belle la vie
20:50 Thalassa : Sur le sentier du littoral : en Guadeloupe



Présentateur : Georges Pernoud
22:40 Vendée Globe
22:45 Keno
22:50 Météo
22:55 Soir 3

NT1

12:30 Les vacances de l'amour
13:25 Medicopter
14:15 Les condamnées
15:10 Commissaire Lea Sommer
17:00 Medicopter
18:50 Dragon Ball Z
19:45 K 2000
20:45 L'emmerdeuse
22:20 N'taime
22:25 Catch Attack

arte

19:00 Zoom Europa
19:45 Arte info

20:00 Arte culture
20:10 Arte météo
21:00 Erreur sur la victime
22:30 Le cerveau ou les mystères de notre boîte noire



Réalisateur : Alexander Schlichter
Comment la publicité fait appel à la science pour concocter des stratégies marketing plus efficaces. Tous les publicitaires rêvent d'acheteurs curieux et enthousiastes vis-à-vis de chaque nouveauté lancée sur le marché. Pourtant, la réalité est tout autre et les flops sont nombreux : 70 % des nouveaux produits restent dans les rayons et sont retirés de la vente peu de temps après...
23:15 Tracks

M6

12:50 Le 12.50
13:05 Météo
13:10 Ma famille d'abord
13:35 La star et l'enfant
17:25 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % Mag
19:45 Météo

19:50 Six'
20:05 Une nounou d'enfer
20:40 Caméra café
20:45 Six'Infos locales
20:50 N.C.I.S.



Avec Mark Harmon (Leroy Jethro Gibbs), Michael Weatherly (Agent Tony DiNozzo).
23:15 Sex & the City

M6

12:55 That 70's Show
13:35 En quête de preuves
17:10 12 coeurs
18:00 That 70's Show
18:25 Futurama
18:50 American Dad
19:15 Les rois du Texas
19:40 Futurama
20:10 Les rois du Texas
20:45 En quête de preuves
23:25 Cops

Direct8

18:40 Flash info
18:45 Morandini !
19:45 Starsky et Hutch
20:40 Paris fait sa comédie
23:00 Les perles du net

Le tunnel de Dar El Oued bientôt opérationnel

Des essais techniques sont en cours au tunnel routier de Dar El Oued près de Ziama Mansouriah (Jijel) dans la perspective de sa mise en service «prochaine», a-t-on appris hier du directeur des travaux publics.

Ces essais qui concernent la ventilation, les systèmes de signalisation et de secours ainsi que l'éclairage, sont «concluants», a-t-il précisé.

Ce projet permettra de supprimer le «plus gros important point noir» sur l'axe routier reliant le chef-lieu de la wilaya de Jijel à la localité côtière de

Ziama Mansouriah, a noté le même responsable. Long de 628 mètres, ce tunnel qui fait face à un viaduc, également entièrement achevé, est doté des équipements de sécurité répondant aux normes universelles les plus récentes, a-t-il encore rappelé.

L'ouvrage qui enjambe l'oued Dar El Oued, à deux pas des «grottes merveilleuses», fait partie des plus grands projets de développement du réseau routier lancés ces dernières années dans la région.

Des factures de Sonelgaz salées à la veille de l'Aïd à Bordj Bou-Arréridj

En sus des prix exorbitants du sacrifice qui ont défrayé la chronique cette année, ainsi que les frais de shopping, le citoyen n'est pas au bout de ses surprises. Dimanche dernier, soit la veille de l'Aïd, des avalanches de factures d'électricité sont tombées sur les clients de la Sonelgaz.

Des factures salées, à faire grincer des dents, atteignant jus-

qu'à 9.000 DA, et encore avec un délai d'acquittement de 15 jours, les citoyens n'ont pas apprécié le fardeau de la note qui s'ajoute à la liste d'accessoirs de l'Aïd déjà lourde, encore moins la durée de délai d'acquittement pour les salariés payés au début du mois. Par crainte des pénalités de retard, les infortunés ont fini par régler la note, mais sans le sourire.



Le pétrole est le placement le plus intéressant en 2009

En dépit de la baisse de ses prix, le pétrole sera pour de nombreux investisseurs le placement le plus intéressant dans le secteur des matières premières en 2009, selon une étude de Barclays Capital rendue publique mardi.

Plus de 80% des investisseurs interrogés par Barclays Capital tablent sur un prix moyen de 75 dollars ou plus pour le baril dans les cinq prochaines années. L'énergie est le secteur qui

devrait offrir le rendement le plus élevé pour 39% des investisseurs, devant les matières premières agricoles (28%), estime la même étude.

«A l'évidence, les gens considèrent les prix actuels comme une phase temporaire», a noté l'analyste Kevin Norrish au cours de la présentation de cette étude. Quelque 38% des sondés tablent sur des prix supérieurs à 100 dollars, et 43% sur des prix compris entre

75 et 100 dollars. Alors que 54% des sondés en 2007 tablaient sur un prix moyen à plus de 100 dollars sur les cinq années à venir, 27% entre 80 et 100 dollars et 18% à moins de 80 dollars.

Le sondage a été réalisé le 8 décembre auprès de 230 clients de Barclays Capital participant à la quatrième conférence annuelle de la banque sur les matières premières américaines.

Une ligne de tramway proposée pour Bechar-ville

Une ligne de tramway longeant la ville de Bechar sur 17 kilomètres a été proposée par la direction locale des transports, dans le cadre du plan quinquennal 2009/2013, apprend-on auprès des responsables de cette direction. Cette ligne, qui reliera le nord au sud de la ville de Bechar, vise le renforcement et la modernisation du transport urbain dans cette cité de plus de 200.000 habitants, soulignent les mêmes responsables. Actuellement, le parc de transport public inter-urbain et inter-wilaya

enregistre 3.001 licences d'exploitation de moyens de transport dont 1200 licences par les chauffeurs de taxi en milieu urbain à Bechar, qui dispose de trois gares routières. Le relief plat de la ville de Bechar peut contribuer à la concrétisation du projet de tramway, susceptible de mieux résoudre les problèmes de transport sans cesse grandissants, note-t-on dans cette proposition, qui doit faire l'objet d'une étude.

Deux personnes tuées dans un accident à Mila

Deux personnes sont mortes et quatre autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, hier, sur la route nationale n° 27, près de Beni Haroun (Mila), a-t-on appris des services de la protection civile.

Il s'agit, selon les mêmes sources, d'une «violente collision entre un taxi et un véhicule utilitaire, non

loin du pont sur l'Oued Eddib, dans des circonstances qui seront établies par l'enquête aussitôt diligentée par la Gendarmerie nationale». Les blessés, dont les jours ne sont pas en danger, ont été évacués vers le centre de santé de Grarem-Gouga où ils reçoivent les soins nécessaires, tandis que les corps des deux victimes décédées ont



été déposés à la morgue de l'hôpital de Mila, ont précisé les services de la Protection civile.

Des preuves de vie sur une lointaine planète !

Le télescope spatial Hubble a trouvé du dioxyde et du monoxyde de carbone dans l'atmosphère d'une planète éloignée, ce qui pourrait constituer un premier pas vers la découverte de vie extraterrestre, a annoncé mardi dernier la Nasa.

La mise au jour de composés organiques pouvant résulter de processus vivants sur une planète semblable à la Terre «pourrait fournir un jour la première preuve de vie en dehors de notre planète», écrit l'agence spatiale américaine dans un communiqué, commentant la découverte de CO2 sur une planète de la taille de Jupiter située à 63 années-lumière de la Terre.

«Nous ne sommes pas en vue de la découverte de vie sur cette planète en particulier», a expliqué Ray Villard, du Space Telescope Science Institute, expliquant que cette planète baptisée HD 189733b, qui se présente uniquement à l'état liquide et gazeux, a une température trop élevée pour permettre que la vie s'y développe.

«Mais elle présente une composition chimique qui, sur la bonne planète, pourrait constituer un traceur biologique de la présence de vie», a-t-il expliqué.

Les scientifiques ont décelé sur cette planète l'existence de molécules organiques de méthane ainsi que de la vapeur d'eau, a ajouté Ray Villard.

La présence de CO2 et de monoxyde de carbone a été détectée par Mark Swain, un scientifique du laboratoire Jet Propulsion de la Nasa en Californie, qui s'est servi de Hubble pour étudier les émissions de lumière infrarouge provenant de la planète.

«Le dioxyde carbone est l'aspect le plus passionnant» de cette découverte, «car dans des circonstances favorables, il pourrait être lié à une activité biologique, comme c'est le cas sur Terre», a-t-il expliqué.

«Le simple fait que nous soyons capables de le détecter et d'estimer sa quantité est déterminant pour nos efforts de long terme en vue de caractériser les planètes afin de déterminer leur composition et de savoir si elles peuvent accueillir la vie», a-t-il ajouté.

Lancé en 1990, Hubble, en orbite à 575 km d'altitude, a révolutionné l'astronomie en changeant la compréhension des origines et de l'évolution de l'univers.



«La présence de CO2 et de monoxyde de carbone a été détectée par Mark Swain, un scientifique du laboratoire Jet Propulsion de la Nasa en Californie, qui s'est servi de Hubble pour étudier les émissions de lumière infrarouge provenant de la planète.»



INSOLITE

Un homme tire sur sa femme pour s'amuser

Un jeune homme, qui avait pris sa femme pour cible afin de s'exercer à tirer avec un fusil à air comprimé, à été emprisonné. Vedran Ribaric, 26 ans, c'est de lui qu'il s'agit, avait forcé sa femme Mirna à se mettre en petite culotte et à courir autour du jardin alors qu'il lui tirait dessus.

Il avait même persuadé la jeune femme de 23 ans, terrifiée, de prendre des poses sexy quand il visait. Vedran Ribaric a été emprisonné pour une peine de trois ans et demi, pour torture, à Zapresic en Croatie.

Un de ses voisins s'interroge sur la raison de son geste. «C'est de la folie de tirer sur une belle femme comme ça.

Il ne pouvait pas s'entraîner sur un sanglier, comme tout le monde ?» Les plombs des fusils à air comprimé ne pénètrent généralement pas dans la peau, mais cela peut arriver si le coup



est tiré à bout portant.

Les tirs dans les yeux sont particulièrement dangereux et peuvent être fatals.

Les numéros d'urgence

Le SAMU	:	021 23 50 50
Les pompiers	:	14
Police	:	17
Informations	:	19

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr :	6h 18
Chourouq :	7h 50
Dohr :	12h 41
Asr :	15h 14
Maghreb :	17h 35
Icha :	18h 59

APRÈS LA DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE SOUCHE VIRALE PARTICULIÈREMENT VIRULENTE

Une grave épidémie de grippe attendue cet hiver

Le seul moyen de lutte et de prévention efficace reste la vaccination. Seulement, sur les 1.200.000 doses importées, 1.150.000 ont été déjà vendues à la fin du mois de novembre.

PAR MOHAMED A.

Une nouvelle souche de virus de la grippe, originaire d'Australie, a été découverte récemment. Elle serait responsable d'une nette augmentation des cas de grippe saisonnière. Le principal responsable de cette épidémie est ce nouveau virus grippal officiellement répertorié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sous l'appellation scientifique A-Brisbane-10/2007



(H3N2). C'est pourquoi l'OMS a lancé une alerte pour tout l'hémisphère Nord. Pour la première fois en 20 ans, le vaccin antigrippal contiendra cette année trois nouvelles souches virales, dont celle découverte en Australie. En Algérie, on soutient que toutes

les mesures ont été prises par le ministère de la Santé afin de faire face à cette épidémie. Le seul moyen de lutte et de prévention efficace reste la vaccination. Seulement, sur les 1.200.000 doses importées 1.150.000 ont été déjà vendues à la fin du mois

de novembre. Une situation qui inquiète les personnes averties sachant que le bilan du GROG pour la saison 2007/2008 a révélé que la période grippale intense en Algérie a été enregistrée entre janvier et février 2008. Les personnes qui risquent des complications, à savoir les personnes âgées de 65 ans et plus et tout patient présentant une affection chronique, comme les cardiaques, les diabétiques et les asthmatiques. Une population estimée à près de 5 millions de personnes n'ont pas été toutes vaccinées, alors que le vaccin est gratuit pour cette frange de la société. Les autorités sanitaires se veulent, elles, rassurantes. « L'Algérie est en mesure de disposer des quantités de vaccins nécessaires pour assurer la couverture des besoins ».

Souvent banalisée et reléguée au rang de simple «rhume» ou de «coup de froid», la grippe est une maladie à prendre toujours au

sérieux, prévient le docteur Derrar Fawzi directeur du laboratoire national de la grippe à

l'institut Pasteur d'Algérie. C'est même, d'après lui, un problème de santé publique majeur. En effet, la grippe est responsable d'une morbidité élevée et cause, chaque année, la mort de plusieurs centaines de milliers de personnes, essentiellement de jeunes enfants, des vieillards et des malades chroniques. On estime, ainsi, que 15% de la population mondiale contractent la grippe annuellement. Et 500.000 personnes décèdent chaque année dans le monde des suites de complications liées à la grippe. Le coût sanitaire et social annuel de la grippe est, par ailleurs, un véritable fardeau économique en termes de coûts d'hospitalisation, de dépenses de santé et de perte de productivité. Le médecin de l'institut Pasteur estime qu'il est encore temps de se faire vacciner. **M. A.**

17 MILLIONS DE PERSONNES DANS LE MONDE SONT MENACÉS

LE CANCER, PREMIER TUEUR DE LA PLANÈTE EN 2010

PAR MYRIAM CHAPLAIN-RIOU

Le cancer pourrait devenir en 2010 le premier tueur de la planète, devançant les maladies cardio-vasculaires, et les pays les plus pauvres seront les premières victimes de cette explosion de la maladie due notamment au tabac et à une alimentation trop riche en graisse.

Le cancer pourrait tuer chaque année jusqu'à 17 millions de personnes dans le monde vers 2030 contre 7,6 millions en 2007, avertit mardi un groupe d'experts américains en se fondant sur un rapport publié le même jour par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), l'agence de l'OMS spécialisée dans cette maladie.

Selon ce rapport alarmant, les cas de cancer avaient déjà doublé entre 1975 et 2000. Ils pourraient de nouveau doubler entre 2000 et 2020 et presque tripler en 2030, avec de 20 à 26 millions de nouveaux cas diagnostiqués par an, entraînant de 13 à 17 millions de morts. Dans

une vingtaine d'années, 75 millions de personnes pourraient vivre avec un cancer, diagnostiqué dans les cinq ans précédents.

En dépit de la récente bonne nouvelle d'un recul de l'incidence de la maladie et du taux de mortalité par cancer chez les hommes et les femmes aux Etats-Unis de 1999 à 2005, et ce, pour la première fois, le cancer devrait devenir la première cause de mortalité dans le monde en 2010, soulignent les principaux organismes américains de lutte contre le cancer qui se sont réunis mardi à Atlanta (Géorgie, sud-est). "Cette augmentation rapide des cas de cancers représente un véritable défi pour les systèmes de santé dans le monde", relève Peter Boyle, directeur du CIRC qui prône d'améliorer la prévention, la récolte de données et de "dé-stigmatiser" cette maladie.

En 2007, 12 millions de nouveaux cas de cancer ont été enregistrés dans le monde, dont 5,6 millions dans les pays en voie de développement. Quelque 7,6 mil-

lions de personnes y ont succombé, dont 4,7 millions dans les pays en développement. Plus de la moitié des cas et les deux-tiers des décès par cancer surviennent dans les pays à faible ou moyen revenu. Et les pays en développement, dont la population devrait croître de 38% d'ici 2030, n'ont pas les moyens de lutter efficacement contre le cancer, relève le CIRC.

Parmi les facteurs favorisant cette recrudescence de la maladie, vient en premier lieu le tabac, suivi de régimes alimentaires trop riches en graisse et d'un recours accru à la restauration rapide. Ce sont en fait des comportements empruntés au mode de vie occidental associés à des économies émergentes qui causent le plus de ravages, avertit le rapport. Les progressions les plus spectaculaires se situent en Chine et en Russie ainsi qu'en Inde, poursuit le CIRC.

Le tabac, consommé par quelque 1,3 milliard de personnes sur la planète, est la première cause évitable de mortalité et de

maladie dans le monde. Le tabac à chiquer représente aussi un facteur de risque, notamment en Inde. Parmi les cancers dont les cas augmentent, celui du poumon est le plus fréquent et c'est celui qui a le plus fort taux de mortalité dans le monde, souligne le rapport.

Le cancer du col de l'utérus, le plus souvent évité ou traité précocement grâce à la prévention en Occident, est l'une des premières causes de mortalité par cancer chez les femmes des pays pauvres. Les cancers du sein augmentent aussi de 5% par an parmi cette population et le taux de mortalité y est élevé. La prévention est cruciale pour tenter d'enrayer cette épidémie, relèvent les experts qui recommandent d'aider les fumeurs à arrêter le tabac, de vacciner contre l'hépatite B et le cancer du col de l'utérus dans les régions qui en ont le plus besoin et de faire des examens réguliers pour prévenir le cancer colorectal, du col de l'utérus et du sein. Des politiques qui réclament des moyens... **M. C-R. (AFP)**

LUTTE CONTRE LA DROGUE

PLUS DE 8,6 TONNES DE KIF TRAITÉ SAISIES À BECHAR

Plus de 8,6 tonnes de kif ont été saisies dans la région de Oued-Daoura (300 km au sud de Béchar) par une brigade mobile des gardes-frontières, a-t-on appris mercredi du 3ème Commandement régional de la Gendarmerie nationale.

Cette opération, effectuée mardi, a permis aussi l'arrestation de deux individus et la saisie de cinq fusils d'assaut, selon la même source. En outre, il est à signaler que les éléments de ladite brigade ont, également, saisi

au cours de la même opération un lot important de munitions et trois véhicules tout-terrain (stations) utilisés pour le transport de la drogue. Aussi, il est important de rappeler que les mêmes unités, activant dans la wilaya de Béchar, ont saisi, il y a un mois de cela, quelque 9 tonnes de drogue. Par ailleurs, il convient de noter qu'en l'espace d'un mois et au niveau de la même wilaya, les unités de la gendarmerie nationale ont saisi quelque 17 tonnes de kif traité, destinées

à la commercialisation via les différents réseaux. Ainsi, il est à noter que la wilaya de Béchar constitue, désormais, une véritable plaque tournante. Pis encore, depuis l'an dernier à ce jour, les unités de la gendarmerie nationale ont découvert quelque 61 hectares de terres agricoles dans les wilayas de Bechar et Adrar, détournées pour la culture du pavot. S'agissant des quantités saisies au cours de ces 11 mois, l'on apprend que celles-ci ont atteint 27,6 tonnes. Pour des



experts en la matière, ces grosses saisies de drogue opérées périodiquement au niveau des frontières sud ouest du pays expli-

quent la connexion existant entre des réseaux marocains et algériens, voire subsahariens.

L. C. K.